



# LA SELLE <sup>SUR</sup> LE BIED



BULLETIN  
MUNICIPAL  
2024



# ÉDITO



## PASCAL DELION

Chers Selloises et Sellois,

Tous mes vœux se tournent naturellement vers vous. Que cette nouvelle année 2024 vous soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements familiaux, personnels ou professionnels.

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal. Nous avons toujours souhaité et œuvré pour que ce magazine puisse être l'expression de nos forces vives, celles de nos associations, et de l'action communale.

Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, il nous importe néanmoins de garder une vision optimiste sur nos capacités à venir et à faire encore progresser notre Commune et servir nos concitoyens.

C'est bien dans cet esprit-là que nous avons avancé, que nous avons répondu aux sollicitations, lancé les projets et déjà réalisé certains d'entre eux. La lourdeur des dossiers de conception et de recherche de subventions nous demande d'être persévérants et patients. Dans cette période de restriction budgétaire et de baisse des dotations de l'État nous devons rechercher les meilleurs financements.

Cette année nous aura permis de concrétiser certains projets que nous avons promis d'engager mais aussi de travailler sur les futurs dossiers.

Vous trouverez donc dans ce bulletin, le détail des actions menées en 2023 et celles à venir pour 2024.

Je ne peux pas terminer mon mot sans remercier tous les habitants de la Commune et tous les bénévoles des différentes associations qui s'impliquent et œuvrent par leur investissement à rendre notre vie de tous les jours meilleure. Je souhaite également la bienvenue à tous les nouveaux arrivants qui s'installent sur notre Commune. J'espère qu'ils auront à cœur de s'adapter et qu'ils auront envie de s'impliquer avec nous pour faire vivre et avancer notre village.

Vous le constaterez dans ces pages, notre Commune, votre Commune avance, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons tous durable, positif et attractif.

Mais une collectivité n'avance jamais seule et je remercie mes adjoints pour leur travail au quotidien, ainsi que les conseillers municipaux pour leur sens des responsabilités.

Un grand merci à l'ensemble de nos agents techniques et administratifs pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis heureux d'être entouré d'une équipe compétente et engagée au service des Sellois.

Nous sommes à votre service et à votre disposition, n'hésitez pas à venir à notre rencontre.

Je conclurai en vous souhaitant le meilleur pour cette nouvelle année.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement pour les vœux du Maire qui se tiendront le samedi 13 janvier 2024 à 18 heures, salle polyvalente.

**BONNE  
LECTURE**

## VOTRE CONSEIL



**De gauche à droite : 1er rang :**  
Denis BOUBOL,  
Les Hauts de la Selle (1er Adjoint)

**Pascal DELION, Gonois (Maire  
et Conseiller Communautaire)**

Françoise ROBIN,  
Le Poirier des Femmes (4ème Adjointe)

**2ème rang :**

Patrick BOUHIER,  
Les Hongres (Conseiller)

Ginette BACHELIER,  
La Grand' Maison (Conseillère)

Michèle DUMAINE,  
Les Pichards (2ème Adjointe et  
Conseillère Communautaire)

Laëtitia BRAICHET,  
Le Poirier des Femmes (Conseillère)

**3ème rang :**

Nadège CAZIER,  
Rue de Bretagne (Conseillère)

Christian NACCACHE,  
Les Plessis (Conseiller)

Antoine MORIN,  
Les Davaux (3ème Adjoint)

Régine CEZEUR,  
Le Foulon (Conseillère)

**4ème rang :**

Gilbert THOMASSET,  
Rue de Bretagne (Conseiller)

Julien FERRIER,  
Grand Cour (Conseiller)

René AUTELLET,  
Les Renards (Conseiller)

Sébastien GUILLOT,  
Rue de Picardie (Conseiller)

Médailon (haut en bas)

Laurent JATTEAU,  
Le Foulon (Conseiller)

Angéline DELLIER,  
Les Hauts de la Selle (Conseillère)

Anne-Sophie RAOUL,  
Rue du Limousin (Conseillère)

Dominique HAMON-CARANOVE,  
La Haie (Conseillère)

## LES TRAVAUX

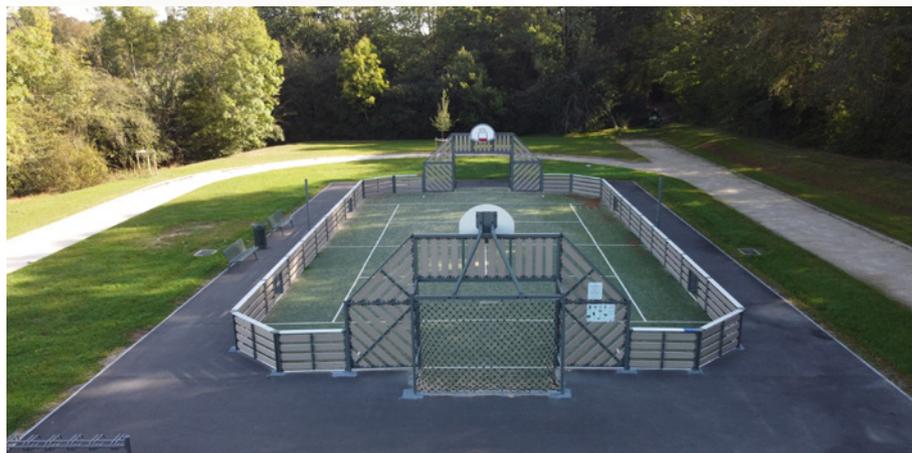
### AIRE DE JEUX CITY STADE

Comme évoqué lors du précédent Bulletin Municipal, le Conseil Municipal a souhaité créer un lieu où les enfants et adolescents pourront venir jouer et se retrouver en toute sécurité.

Les structures ont été mises en service en mai.

L'espace de l'aire de jeux, situé près du terrain de foot accueille des enfants de 2 à 12 ans.

Des structures différentes sont disponibles dans le respect d'utilisation et sous surveillance des parents ou accompagnateurs.



L'ancien terrain de basket, au sud de la Commune, s'est vu modernisé en un city stade, permettant d'accueillir des adolescents de 12 à 17 ans.

Ces deux projets permettent de redonner une qualité de vie et un dynamisme aux sites comme lieu central de loisirs pour les habitants de la Commune, et de créer une zone de partage, tout en respectant l'environnement et la sécurité.

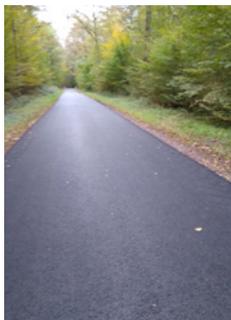
**Le coût total de ces projets : 215 348,00 € HT**

**195 566,25 H.T. subventionnés par l'Etat à hauteur de 42 410,00 € et de 29 700,00 € par le Département.**



## PROGRAMME DE VOIRIE 2023

Comme chaque année, la Commune entretient ses voies communales.



Le programme 2023 a été présenté et approuvé par le Conseil Municipal lors de sa séance du 6 juin 2023.

Les travaux validés concernent :

- Les Mollets
- La Grand' Cour
- Bois de Forville
- Chaume RD36
- Les Grands Légers
- Le cimetière
- La sécurisation place de l'église

Arasements, purge, aménagement divers

Le résultat de l'appel d'offres destine le projet à la Société EUROVIA.

**Le montant du marché s'élève à 359 863,92 € TTC**

**Le démarrage des travaux a eu lieu le 4 octobre 2023.**

## PLACES DU CENTRE BOURG : AMÉNAGEMENT SÉCURISATION

La Commune de la Selle sur le Bied possède dans son bourg 2 places avec un dénivelé important et notamment séparées par un muret maçonné.

La première place dite « haute » est en circulation à sens unique avec un accès depuis la rue de Bourgogne (RD 32) et une sortie sur la rue du Limousin (RD 36) par un feu tricolore.

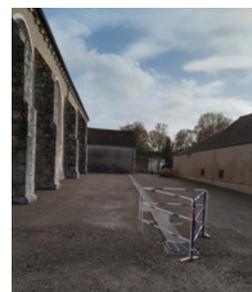
Elle permet notamment de desservir la boulangerie et la boucherie de l'autre côté de la rue.

La seconde place dit « basse » est celle de l'église. Elle est en accès unique (entrant et sortant depuis la rue du Limousin et asservie par un feu tricolore également).

Ces 2 places sont donc, par leurs situations et par leurs fonctionnalités, très fréquentées et utilisées par les véhicules et les piétons.



Actuellement, le dénivelé entre les 2 places n'est pas sécurisé (risques de chute). De plus, la circulation automobile et le stationnement ne sont pas organisés et dédiés ; ce qui crée des conflits d'usage entre les véhicules en circulation et ceux qui se stationnent. A cela, il faut rajouter les piétons qui n'ont pas non plus d'espace dédié pour circuler et qui se retrouvent au milieu des circulations automobiles. Les accès ne sont pas non plus PMR (notamment le pied de rampe PMR (Personne à Mobilité Réduite) de l'accès



à la boulangerie qui possède une marche de plusieurs dizaines de centimètres).

La Commune souhaite sécuriser ces 2 places qui sont des lieux essentiels de la vie communale.

**Les axes de sécurisation sont :**

- Organiser le stationnement avec des places de stationnement dédiées et intégrant des places PMR,

- Organiser la circulation des véhicules en dehors de ces places de stationnement,
- Organiser les circulations piétonnes sur des espaces dédiés, PMR et avec un revêtement différencié,
- Intégrer les circulations vélos et donc prévoir des arceaux vélos et un banc,
- Réhabilitation du muret avec installation d'un garde-corps,

- Réhabilitation de l'escalier avec mise aux normes PMR et installation d'une main courante centrale,
- Les adaptations des ouvrages de gestion des eaux pluviales,
- La signalisation horizontale et verticale réglementaire.

Le bureau d'études Inca est en charge du dossier

**Début des travaux : le 30 octobre 2023**

## CLAUDE RGPD

Afin de respecter la réglementation sur la protection des données personnelles, les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées dans le bulletin municipal, que si les personnes concernées ou leurs représentants ont donné leur accord.

Afin de simplifier les démarches, vous pouvez donner votre accord au moment de l'établissement de l'acte pour les mariages et les naissances.

Concernant les décès, les ayants droits de la personne décédée peuvent faire part, par mail ou courrier, de leur volonté de publier le décès de leur proche dans le bulletin municipal.

## ETAT-CIVIL

(du 27 décembre 2022 au 19 novembre 2023)

### NAISSANCES

Ilyana LIONNET le 1er janvier 2023

Esteban PIARD le 25 janvier 2023

Tiago ALAMÉLE FOUCAULT le 15 mars 2023

Roméo KOHLMANN DURAND le 18 mai 2023

Sophia DOUINE le 20 mai 2023

Jaidenn MURAWSKI KLEIN

Abygaëlle ANGOL le 1er août 2023

Ayden TOYTOGLU le 12 novembre 2023

Raphaël BUISSON FOURMONT le 19 novembre 2023

### MARIAGES

Serge SCAFI et Nadia NIRO le 1er avril 2023

Laurent ARCHER et Sylvie DUPATY le 1er avril 2023

Julien FERRIER et Fiona HURET le 1er juillet 2023

Ludovic DEHAN et Cindy PERTHUIS le 8 juillet 2023

David KNOX et Peggy GUILLEMOT le 9 septembre 2023

Stéphane DE CASTRO et Helena PEREIRA FERNANDES le 16 septembre 2023

### DÉCÈS

Christiane LARCHERON le 27 décembre 2022

Pierre BACHELIER le 26 janvier 2023

Jacques BRISEMURE le 22 mai 2023

Jacques CADET le 14 juillet 2023

Annie LANGLET le 18 août 2023

Robert VOUETTE le 30 août 2023

Thierry MONTAGNA le 11 octobre 2023

Jean DUMANT le 23 octobre 2023



## FESTIVITÉS COMMUNES

### REPAS DES AÎNÉS

Le souhait de nos aînés de se retrouver sur un temps festif a été entendu.

Aussi, lors d'un après-midi pluvieux, notre « Génération plus » s'est réunie le dimanche 26 mars 2023 à la salle polyvalente. Cette rencontre très réussie a permis à 93 personnes dont 88 aînés, d'échanger dans une ambiance conviviale.



Tout en dégustant le menu élaboré par le restaurant « l'Uni Verre Selle » et, pour le dessert par notre boulanger « Aux Délices de la Cléry », une animation musicale a rythmé l'évènement. La chanteuse et comédienne de talent « Nell » nous a offert un répertoire aussi riche que ses costumes.

Les échanges ont été chaleureux et se sont étirés jusqu'à 17 h 30.

Celles et ceux qui n'ont pu répondre à cette invitation ont eu l'opportunité de pouvoir bénéficier du « Menu Local » soit sur place au restaurant ou de l'emporter. Quarante-quatre de nos anciens ont répondu à cette offre.



## 14 JUILLET

Le Conseil Municipal a souhaité faire revivre une tradition initiée à l'origine par des Gonésios, pour le plus grand plaisir de tous.



Aussi, en association avec le Comité des Fêtes, les festivités de la fête nationale ont commencé par la cérémonie au monument aux morts situé sur le territoire de la Commune historique de Saint-Loup-de-Gonois, accompagnée de la fanfare au complet « Le Réveil de la Chaussée ».



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Elle a eu lieu au monument aux morts de la Selle-sur-le-Bied, en présence de Clément CAZIER, un sellois qui a intégré l'Ecole des Officiers de l'Armée de l'Air.

**14 JUILLET 2023**

**REPAS CHAMPÊTRE**  
au Lavoir de Saint-Loup-de-Gonois

**RDV à 12 H 00**

Animation  
« *Cuarteto Café Con Pan* » et *Aude Pablos Garcia*

Un vin d'honneur, puis un repas champêtre orchestré par le restaurateur local « L'UNIVERRE SELLE », ont été servis aux abords du lavoir au hameau « La Haie ».

Pour recevoir tous les convives dans un cadre magique, Monsieur et Madame AWAÏDA ont gracieusement mis à disposition leur terrain, un site offrant sa fraîcheur aux convives ravis. Nous les en remercions vivement.

Par l'intermédiaire de l'association selloise « Mille et Une Fêtes », l'orchestre cubain « Cuarteta Café Con Pan » a animé cette journée.

Notre accordéoniste sellois champion du Monde, Monsieur Frédéric DESCHAMPS, accompagné de deux élèves ukrainiens et un brésilien, sont venus nous faire partager de merveilleux moments improvisés.

Vers 22 h 30, le traditionnel feu d'artifice a été tiré aux abords du château. Merci à Madame SEDILLOT pour son accueil ainsi qu'à Monsieur et Madame AUTELLET, artificiers sellois.

Enfin, une soirée dansante animée par un disc-jockey également sellois, a clôturé cette belle journée.



## LA COMMUNE EN CHIFFRES POUR 2023

Les **Comptes Administratifs 2022** ont été votés lors du Conseil Municipal du 6 avril 2023

Les **Budgets Primitifs de 2023** ont fait l'objet d'un vote par le Conseil Municipal du 6 avril 2023

En ressortent les éléments suivants :

### BUDGET LOTISSEMENT « LES TRENTE »

Recettes en fonction des ventes de terrain (Pas de vente en 2022)

a) Compte Administratif 2022 : Aucun résultat en fonctionnement et en investissement

b) Budget Primitif 2023 Commune : Equilibre en section de fonctionnement s'élevant à 280 838.46€ (Variation de Stocks). Equilibre en section d'investissement s'élevant à 280 838.46 € (Variation de Stocks)

### BUDGET ASSAINISSEMENT

Recettes générées par les redevances d'assainissement collectif

a) Compte Administratif 2022 : Excédent de fonctionnement cumulé de 187 707.26 €. Excédent d'investissement de 31 511.19 €

b) Budget Primitif 2023 : Equilibre en Dépenses et Recettes de fonctionnement s'élevant à 228 176.00 €. Equilibre en Dépenses et Recettes d'investissement s'élevant à 179 105.46 €

Le prix du m3 assaini a été revu à la hausse et passe à 1.22 € contre 1.20 €. Quant au prix d'abonnement, il reste à 28.00 €.

Des travaux sont toujours à prévoir sur le réseau assainissement.

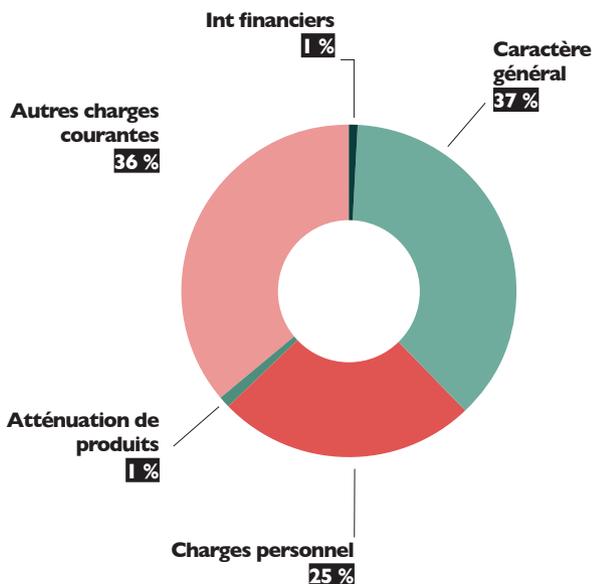
### BUDGET COMMUNAL

a) Compte Administratif 2022 : Excédent de Fonctionnement cumulé de 1 210 854.24 €. Déficit d'Investissement de 286 777.55 €.

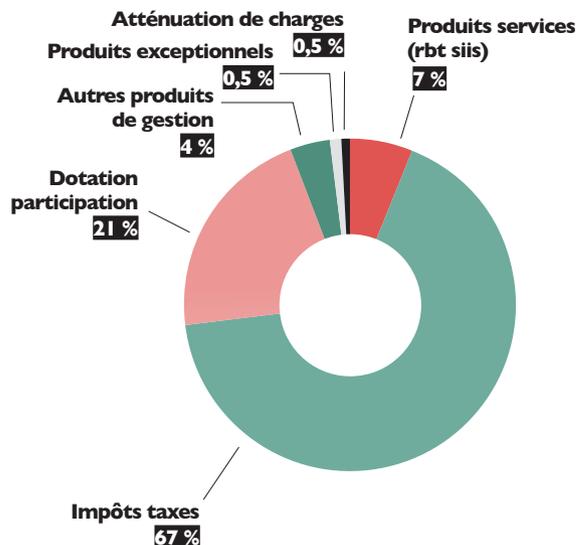
b) Budget Primitif 2023 Commune : Equilibre en Dépenses Recettes de fonctionnement s'élevant à 2 051 036.00 €. Equilibre en Dépenses et Recettes d'investissement s'élevant à 1 384 001.00 €.

**Lors de ce même conseil, il a été décidé de ne pas augmenter la part communale des taux de la Taxe Foncière Bâti : 31.16% ; Taxe Foncière Non Bâti : 34.97% ; Taxe d'Habitation (pour les résidences secondaires) : 8.16 %**

**COMMUNE**  
**FONCTIONNEMENT DÉPENSES 2022**



**COMMUNE**  
**FONCTIONNEMENT RECETTES 2022**



**Mairie**

18 rue du Limousin  
45210 La Selle-sur-le-Bied  
Tél. : 02 38 87 30 02  
Fax : 02 38 87 32 65  
mairie-la-selle-sur-le-bied@wanadoo.fr  
Horaires d'ouverture de la Mairie :  
lundi, mardi, jeudi, vendredi  
samedi matin de 9h à 12h  
mardi et jeudi de 14h à 18h30.

**École maternelle et primaire**

Directrice Madame SELINGANT :  
02 38 87 32 99

**Garderie périscolaire, École de la Selle**

Mairie de La Selle-sur-le-Bied :  
02 38 87 32 39

**Halte garderie**

Courtenay : 02 38 97 46 73  
Ferrières-en-Gâtinais : 02 38 96 68 88

**Collège de Courtenay**

47 rue des Rosettes  
Principale : Madame BINOCHE  
Secrétariat : 02 38 97 41 23  
Vie scolaire : 02 38 97 23 10

**Transports scolaires collèges et lycées**

(Mairie de Courtenay)  
Permanences les lundis de 10h à 12h  
02 38 97 40 46 - STSC45@voila.fr  
« Urgence intempéries »,  
infos sur la circulation des cars :  
www.remi-centrevaldeloire.fr

**Agence postale communale,**

**Bibliothèque**

Place de l'Île de France  
Mardi, mercredi, jeudi et samedi  
de 8h30 à 12h - 02 38 92 82 23

**Trésor public**

SIP 33 Rue des Déportés et Internés  
45 214 Montargis Cédex

**URGENCES**

SAMU..... 15

Pompiers..... 18  
ou d'un portable..... 112

Gendarmerie..... 17

Hôpital d'Amilly  
..... 02 38 95 91 11

Centre Anti-Poison  
Tours..... 02 47 66 85 11

Enfance maltraitée..... 119

Violence femmes..... 3919

**TARIFS LOCATION SALLE  
POLYVALENTE**

Commune : 160€/ Journée  
350€/ Week-end  
Hors Commune : 430€/ Journée  
510€/ Week-end  
Traiteur : 610€

Changement de tarif au 1<sup>er</sup> janvier 2022.



**HORAIRES  
DE LA DÉCHETTERIE**

Tél. : 06 75 22 22 46

Des cartes d'accès ont été déli-  
vrées. Il est toujours possible de  
s'en procurer auprès des services  
de la 3CBO.

	Matin	Après-midi
L	9h10 - 11h50	13h40 - 17h20
M	9h10 - 11h50	13h40 - 17h20
M	9h10 - 11h50	13h40 - 17h20
J	9h10 - 11h50	13h40 - 17h20
V	9h10 - 11h50	13h40 - 17h20
S	9h10 - 11h50	13h40 - 17h20

Fermée dimanches et jours fériés.

**ACCUEIL DE LOISIRS  
COMMUNAUTAIRE**

La Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouane propose un accueil de loisirs dans les locaux de l'école maternelle, impasse des Landes, tous les mercredis de 7h30 à 18h30 en période scolaire pour les enfants de 3 à 12 ans. Informations complémentaires et inscriptions auprès de la garderie périscolaire de La Selle-sur-le-Bied.

## INFORMATIONS PRATIQUES



### CIMETIÈRES

Nouveaux tarifs votés au Conseil Municipal du 19 octobre 2023 :

Concession trentenaire simple : 150 €

Concession trentenaire double : 300 €

Concession cinquanteenaire simple : 220 €

Concession cinquanteenaire double : 440 €

Concession colombarium cinquanteenaire: 800 €

Renouvellement Concession Colombarium : 220 €

Simple : 1 mètre de large ; Double : 2 mètres de large



## RÉSERVEZ ANTICIPEZ VOYAGEZ

Vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité**. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler!



Gagnez du temps avec la pré-demande en ligne sur [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr)

## SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES

AVANT DE VOUS RENDRE EN MAIRIE... Pour toute demande de **carte d'identité** ou de **passport**, gagnez du temps en remplissant la **pré-demande en ligne**.



Rendez-vous sur [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr)

## SPANC SERVICE PUBLIC D'AS- SAINISSEMENT NON COLLECTIF

La 3CBO gère en régie la compétence assainissement non collectif, c'est-à-dire que tous les contrôles sont assurés par un agent de la collectivité (contrôle de l'existant et contrôle des installations neuves ou réhabilitées), excepté sur la Commune de Courtenay.

D'après les données de l'INSEE 2014 on compte 11 469 habitations sur le territoire de la 3CBO. L'indicateur descriptif D301.0 est donc égal à environ 10 207 habitants desservis par l'assainissement non collectif soit 49,1 % de la population du territoire.

Au-delà de sa mission de contrôle, le SPANC se doit de conseiller et d'assister les usagers du service. Le technicien est chargé de donner aux usagers du service SPANC toutes les informations et conseils qui vont leur permettre de réaliser leur projet. Il doit également répondre aux questions diverses réglementaires et techniques (filiales autorisées, agrément du dispositif, étude de sol, entretien des ouvrages).

De nombreuses informations et documents téléchargeables sont mis à disposition sur le site internet [www.3cbo.fr](http://www.3cbo.fr).

### LE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS NEUVES

Le contrôle des installations neuves réalisé par le SPANC consiste d'une part, en une vérification de la conception et de l'implantation des ouvrages avant leur réalisation (à partir du projet d'assainissement), et d'autre part, en une vérification de la bonne exécution des ouvrages après achèvement des travaux (avant remblaiement).

### LE PROJET D'ASSAINISSEMENT (CONTRÔLE DE CONCEPTION) :

Dans le cadre d'un permis de construire ou lors de la réhabilitation d'une installation existante, le propriétaire de l'installation d'assainissement non collectif doit obligatoirement fournir un dossier de demande de mise en place et une étude de sol au SPANC.

Le SPANC émet un avis technique favorable ou non sur le projet présenté. Ce contrôle a pour objet de vérifier l'adéquation de la filière proposée au contexte environnemental de la parcelle, ainsi que sa conformité vis-à-vis des prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif (arrêté du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012 et DTU 64.1 d'août 2013). Le propriétaire doit attendre la réception de cet avis avant de commencer ses travaux.

Les travaux d'assainissement (contrôle de réalisation) :

Le SPANC vient constater que les travaux exécutés sont conformes au projet validé et à la réglementation en vigueur.

Un avis de conformité est donné (favorable, favorable avec réserves ou défavorable) et envoyé au propriétaire de l'installation d'assainissement individuel.

Pour l'année 2022, 51 dossiers de contrôle de conception ont été instruits. Une large majorité de ces dossiers ont eu une suite favorable avec pour certains des réserves émises notamment pour les dossiers nécessitant une autorisation de déversement des eaux traitées sur les exutoires existants auprès des propriétaires (Commune ou privé). L'ensemble des contrôles de conception concerne des réhabilitations d'installation existante (personne souhaitant mettre aux normes leur installation) ou alors des installations neuves dans le cadre de permis de construire instruits par les services d'urbanisme.

Au cours de l'année 2022, 39 contrôles de bonne exécution des travaux ont été réalisés.

Ce contrôle permet de vérifier si les travaux sont exécutés selon le projet validé en amont lors du contrôle de conception. Dans certains cas, une contre-visite peut être nécessaire.

### MONTANT DES REDEVANCES

Contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien des assainissements non collectif existants	110 €
Refus du contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien des assainissements non collectif existants	220 €
Contrôle avant-vente - cession immobilière	130 €
Contrôle de conception sans permis de construire	95 €
Contrôle de conception avec permis de construire	115 €
Réexamen du contrôle de conception (dossier incomplet)	50 €
Contrôle de réalisation	145 €
Contre visite contrôle de réalisation	60 €

### PERSPECTIVES 2023

L'année 2023 sera l'année du lancement de la 2ème campagne des contrôles périodiques des installations d'assainissement non collectif.

Il a été validé lors du conseil communautaire de décembre, que cette campagne sera réalisée en régie via le recrutement d'un nouvel agent.

Le bureau du SPANC se situe au pôle technique de la 3CBO 505 Chemin des Comtois 45 220 CHUELLES. [spanc@3cbo.fr](mailto:spanc@3cbo.fr)  
02 38 95 02 77



La fiche pratique pour  
votre gestion des déchets !  
À garder sur votre frigo ou à portée de main

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

**EN ROUGE, CHANGEMENT DES JOURS DE TOURNÉES  
à compter du lundi 4 septembre 2023.**

**ATTENTION, les collectes se feront exclusivement le matin,  
penser à sortir votre bac de collecte la veille au soir !**

**RAPPEL, le lundi de Pentecôte est toujours travaillé.**

- LUNDI** La Selle-sur-le-Bied / Pers-en-Gâtinais / **Bazoches-sur-le-Betz** / Ervauville / St-Hilaire-les-Andresis / Foucherolles / St-Loup-d'Ordon
- MARDI** Triguères / Chuelles / **Chantecoq** / Courtemaux / Mérinville / Thorailles
- MERCREDI** St-Germain-des-Prés / **Gy-les-Nonains** / La Chapelle-St-Sépulcre / **St-Firmin-des-Bois** / La Selle-en-Hermoy / Louzouer
- JEUDI** **Douchy** (Douchy-Montcorbon) / Château-Renard / Melleroy
- VENDREDI** Courtenay Bourg / **Courtenay Campagne** / **Courtenay la Jacqueminière** / Montcorbon (Douchy-Montcorbon)

## DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE

Ouvertes du lundi au samedi de 9h10 à 11h50  
et de 13h40 à 17h20 sauf les jours fériés.

**CHÂTEAU-RENARD** Tél. 06 79 20 89 83  
Avenue Charles Roux - 45220 Château-Renard

**COURTENAY** Tél. 06 75 22 23 16  
Zone Industrielle de la Plaine du Luteau - 45320 Courtenay

**LA SELLE SUR LE BIED** Tél. 06 75 22 22 46  
Lieu-dit « Les Glands » - 45210 La Selle-sur-le-Bied

### COMMENT CRÉER/REFAIRE VOTRE CARTE DE DÉCHÈTERIES ?

Le service d'accueil de la 3CBO, en charge des cartes de déchèteries, vous accueillera du lundi au vendredi de 9h à 11h30 (fermeture du service à 12h), au 569 route de Châtillon-Coligny, 45220 Château-Renard (à côté de la piscine).

Plus d'infos : Tél. 02 38 95 25 15 - Courriel : [accueil@3cbo.fr](mailto:accueil@3cbo.fr)

[www.3cbo.fr](http://www.3cbo.fr)



Comment bien jeter/trier ?  
**En rouge, les interdits**  
Jeter/trier c'est bien... avoir les bons gestes c'est mieux !

## POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

Les restes alimentaires, les déchets d'hygiène (mouchoirs, couches...), vaisselles cassées en petite quantité et déchets de ménages (poussières).

- Pas d'emballage plastique,
- pas de papier (enveloppes, publicités, magazines, papiers divers),
- pas de textile (vêtements, chaussures, linges de maison, ...),
- pas de déchet vert (pelouse, feuilles, ...),
- pas de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E),
- pas de déchet du bâtiment (carrelage, tuile, ...),
- pas de ferraille,
- pas de verre,
- pas de bois,
- pas de carton,
- pas de polystyrène.

## POUR LES COLONNES DE TRI

PAV, Points d'Apport Volontaire  
VERRE - EMBALLAGE - PAPIER.

- Pas d'ordure ménagère,
- pas de carton,
- pas de jouet,
- pas de textile (vêtements, chaussures, linges de maison, ...),
- pas de déchet vert (pelouse, feuilles, ...),
- pas de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E),
- pas de déchet du bâtiment (carrelage, tuile, ...).

## POUR LE COMPOSTEUR

Déchets de cuisine et de table, marc de café.

- pas de viande crue,
- pas de poisson cru,
- pas d'emballage (séparer les aliments de leurs emballages).



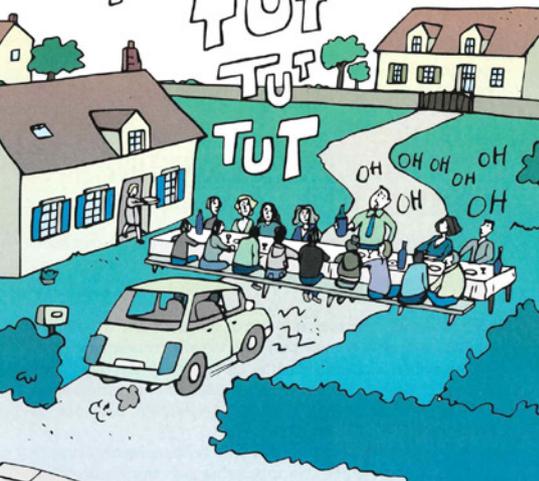
## COMMENT ACQUÉRIR UN COMPOSTEUR ?

Sur le site web [www.3cbo.fr](http://www.3cbo.fr), mot clé de recherche "compostage", télécharger, remplir et renvoyer la fiche d'intention d'achat d'un composteur. Il sera à récupérer au pôle technique uniquement sur rendez-vous. Paiement à réception du composteur (règlement : espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public). Un bio seau vous sera remis par composteur.

Plus d'infos : Tél. 02 38 95 25 15 - Courriel : [accueil@3cbo.fr](mailto:accueil@3cbo.fr)

## "LA SERVITUDE DE PASSAGE"

TUT  
TUT  
TUT  
TUT



## "LA SERVITUDE DE PASSAGE"

Vous êtes propriétaire d'un terrain ou vous souhaitez acquérir une parcelle pour y édifier une maison, il est indispensable de vous renseigner sur l'existence ou non d'une servitude de passage attachée à cette parcelle.

### QU'EST-CE QU'UNE SERVITUDE DE PASSAGE ?

La servitude de passage limite les droits du propriétaire sur la portion du terrain concernée. Il en conserve la propriété mais il ne peut pas l'utiliser comme il le souhaite. Elle permet aux occupants et visiteurs de terrains riverains d'accéder aux voies publiques en empruntant ce chemin d'accès qui leur est accordé sur le terrain d'autrui.

### QUAND BÉNÉFICIER D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE ?

Il existe 2 sortes de servitudes de passage : l'une résultant d'une convention entre 2 voisins et l'autre prévue par la loi pour les propriétés enclavées.

**1 • Vous vous mettez d'accord avec votre voisin et établissez une convention : servitude conventionnelle.**  
La convention doit déterminer l'emprise et les modalités d'exercice de la servitude, les dispositions relatives à son entretien et le cas échéant l'indemnité due par le bénéficiaire.

Dans ce cas, pensez à demander à un notaire d'enregistrer la convention pour qu'elle soit opposable aux tiers, notamment aux futurs acquéreurs de la parcelle subissant la servitude.

**2 • Votre terrain est enclavé : le propriétaire d'un terrain en situation d'enclave peut bénéficier d'une servitude légale de passage (art 682 du code civil).**

Un terrain bâti ou non, qui ne dispose d'aucun accès ou d'un accès insuffisant sur la voie publique par rapport à l'exercice de son activité est un terrain en situation d'enclave.

## "LA SERVITUDE DE PASSAGE"

Vous êtes propriétaire d'un terrain ou vous souhaitez acquérir une parcelle pour y édifier une maison, il est indispensable de vous renseigner sur l'existence ou non d'une servitude de passage attachée à cette parcelle.

### QU'EST-CE QU'UNE SERVITUDE DE PASSAGE ?

La servitude de passage limite les droits du propriétaire sur la portion du terrain concernée. Il en conserve la propriété mais il ne peut pas l'utiliser comme il le souhaite. Elle permet aux occupants et visiteurs de terrains riverains d'accéder aux voies publiques en empruntant ce chemin d'accès qui leur est accordé sur le terrain d'autrui.

### QUAND BÉNÉFICIER D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE ?

Il existe 2 sortes de servitudes de passage : l'une résultant d'une convention entre 2 voisins et l'autre prévue par la loi pour les propriétés enclavées.

**1 • Vous vous mettez d'accord avec votre voisin et établissez une convention : servitude conventionnelle.**  
La convention doit déterminer l'emprise et les modalités d'exercice de la servitude, les dispositions relatives à son entretien et le cas échéant l'indemnité due par le bénéficiaire.

Dans ce cas, pensez à demander à un notaire d'enregistrer la convention pour qu'elle soit opposable aux tiers, notamment aux futurs acquéreurs de la parcelle subissant la servitude.

**2 • Votre terrain est enclavé : le propriétaire d'un terrain en situation d'enclave peut bénéficier d'une servitude légale de passage (art 682 du code civil).**

Un terrain bâti ou non, qui ne dispose d'aucun accès ou d'un accès insuffisant sur la voie publique par rapport à l'exercice de son activité est un terrain en situation d'enclave.

### QUELLE INDEMNISATION POUR UNE SERVITUDE DE PASSAGE ?

Les propriétaires du fonds subissant une servitude de passage peuvent réclamer une indemnité en contrepartie des inconvénients occasionnés : la dépréciation du terrain, les dommages matériels, les divers troubles et nuisances causés. Son montant est fixé à l'amiable par les parties mais ne peut en aucun cas correspondre à la valeur de la fraction de la propriété affectée par la servitude de passage.

À défaut d'accord amiable, c'est le juge qui fixe l'indemnité au regard d'un rapport d'expert.

### QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DU DÉBITEUR DE LA SERVITUDE ?

Le propriétaire de la parcelle affectée par la servitude ne doit rien faire qui puisse porter atteinte à la servitude de passage. Ainsi, il ne peut en aucun cas édifier une construction sur l'assiette de la servitude.

Rien n'empêche les parties de convenir amiablement d'un changement pouvant affecter le passage (par exemple : la pose d'un portail, goudronner le passage).

### QUELS FRAIS POUR QUELLE PARTIE ?

Les frais d'aménagement de la servitude sont librement négociés entre les parties. À défaut, ils seront à la charge des propriétaires bénéficiaires de la servitude. Les parties fixent à l'amiable la charge de l'entretien de la servitude. À défaut, il restera à la charge de ceux qui en bénéficient.

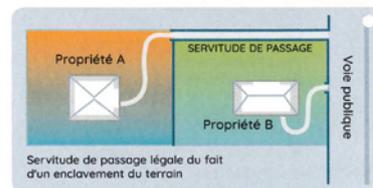
## INFORMATIONS PRATIQUES

Il doit s'agir d'une nécessité et non d'une facilité d'accès à la voie publique. Lorsqu'une dépense minime serait suffisante à rendre un chemin existant praticable, la parcelle n'est pas considérée comme enclavée.

De même, une impraticabilité résultant d'un mauvais entretien d'un accès existant ne peut constituer un état d'enclave.

Un propriétaire qui aurait provoqué son enclavement ne pourrait invoquer le bénéfice de la servitude légale de passage.

Il n'est pas toujours facile de déterminer si l'accès à la voie publique est ou non suffisant. En cas de litige, c'est le Tribunal Judiciaire qui tranche.



### COMMENT EST ÉTABLIE UNE SERVITUDE DE PASSAGE ?

À défaut d'accord amiable, il convient de retenir le trajet le plus court et le moins dommageable pour accéder à la voie publique.

Ces deux critères sont appréciés au cas par cas par les juges.

La largeur de la servitude n'est pas prévue par la loi. Il est d'usage de fixer l'assiette de la servitude, c'est-à-dire la portion de terrain sur laquelle s'exerce le passage, à 3,50 mètres de largeur en vue de permettre l'accès aux véhicules de secours.



**Attention :** une servitude de passage comprise par exemple dans un acte de propriété ne prévoit souvent que le passage des voitures et des personnes... Il est vivement conseillé de prévoir le passage pour les réseaux d'EDF, eau et téléphone.

### L'ADIL existe et vous offre un conseil gratuit grâce à la contribution financière de ses membres :

Les Conseils départementaux du Loiret et d'Eure-et-Loir et certaines collectivités locales  
Le Ministère chargé du Logement  
Les professionnels du logement,  
Les organismes de logements sociaux et Action Logement,  
Les établissements de crédit...  
Les organismes d'intérêt général :  
Caisses d'Allocations Familiales,  
Conseil Départemental d'Accès au Droit...  
Les représentants des usagers et des familles

### La diversité des membres de l'ADIL du Loiret et d'Eure-et-Loir • Espace Conseil France Rénov' est la garantie de son indépendance

Nous répondons à vos questions par téléphone ou en entretiens personnalisés (avec ou sans rendez-vous) du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et 13h30 à 17h30 le vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Pour connaître les jours, horaires et lieux des permanences, un seul numéro : **02 38 62 47 07**

ADIL du Loiret et d'Eure-et-Loir • Espace Conseil France Rénov'  
1 bis rue Saint Euverte • 45000 ORLÉANS  
3 rue Philirète Chasles • 28300 MAINVILLIERS

Tél. : 02 38 62 47 07

Fax : 02 38 77 08 10

adil@adil45-28.org • www.adil45-28.org

# INFORMATIONS PRATIQUES

**3CBO**  
Communauté de Communes  
Cléry Betz Ouanne

## La Selle-sur-le-Bied Calendrier des collectes 2024

À garder toute l'année sur votre frigo ou à portée de main !

Collecte des ordures ménagères  
Collecte du tri sélectif

JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
1 Lu	Jour de l'an	1 Je	1 Ve	2 Sa	2 Ma	1 Me	1 Sa	1 Lu	Lundi de Pâques	14	1 Me	Fête du Travail	1 Sa				
2 Ma		2 Ve	3 Sa	3 Ma	3 Ve	3 Sa	3 Lu	23			2 Je		2 Di				
3 Me		3 Sa	4 Lu	4 Je	4 Sa	4 Lu	4 Ma				4 Sa		4 Ma				
4 Je		4 Di	5 Ma	5 Ve	5 Sa	5 Lu	5 Me				5 Di		5 Me				
5 Ve		5 Lu	6 Ma	6 Ve	6 Sa	6 Lu	6 Ma				6 Ma	19	6 Je				
6 Sa	Épiphanie	6 Ma	7 Me	7 Sa	7 Lu	7 Me	7 Ve				7 Ma		7 Ve				
7 Di		7 Me	8 Je	8 Sa	8 Lu	8 Ma	8 Sa				8 Me	Fête de la Victoire	8 Sa				
8 Lu		8 Je	9 Sa	9 Lu	9 Ma	9 Me	9 Di				9 Je	Ascension	9 Di				
9 Ma		9 Ve	10 Sa	10 Lu	10 Ma	10 Me	10 Je				10 Ve		10 Lu				
10 Me		10 Sa	11 Di	11 Lu	11 Je	11 Sa	11 Ma				11 Sa		11 Ma				
11 Je		11 Di	12 Ma	12 Me	12 Sa	12 Di	12 Me				12 Di		12 Me				
12 Ve		12 Lu	13 Ma	13 Me	13 Sa	13 Lu	13 Je				13 Lu		13 Je				
13 Sa		13 Ma	14 Je	14 Sa	14 Lu	14 Ma	14 Ve				14 Ma		14 Ve				
14 Di		14 Me	15 Ve	15 Sa	15 Lu	15 Me	15 Sa				15 Me		15 Sa				
15 Lu		15 Je	16 Sa	16 Lu	16 Ma	16 Me	16 Di				16 Je		16 Di				
16 Ma		16 Ve	17 Sa	17 Lu	17 Me	17 Sa	17 Ma				17 Ve		17 Lu				
17 Me		17 Sa	18 Di	18 Lu	18 Je	18 Sa	18 Ma				18 Sa		18 Ma				
18 Je		18 Di	19 Ma	19 Me	19 Ve	19 Sa	19 Je				19 Di	Pentecôte	19 Me				
19 Ve		19 Lu	20 Ma	20 Me	20 Sa	20 Lu	20 Je				20 Lu		20 Me				
20 Sa		20 Ma	21 Me	21 Sa	21 Lu	21 Ma	21 Ve				21 Ma		21 Ve				
21 Di		21 Me	22 Je	22 Sa	22 Lu	22 Me	22 Sa				22 Me		22 Sa				
22 Lu		22 Je	23 Sa	23 Lu	23 Ma	23 Je	23 Di				23 Je		23 Di				
23 Ma		23 Ve	24 Sa	24 Lu	24 Me	24 Sa	24 Ma				24 Ve		24 Lu				
24 Me		24 Sa	25 Di	25 Lu	25 Me	25 Sa	25 Ma				25 Sa		25 Ma				
25 Je		25 Di	26 Ma	26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je				26 Di		26 Me				
26 Ve		26 Lu	27 Ma	27 Me	27 Sa	27 Lu	27 Je				27 Lu		27 Me				
27 Sa		27 Ma	28 Me	28 Sa	28 Lu	28 Ma	28 Ve				28 Di		28 Me				
28 Di		28 Me	29 Je	29 Sa	29 Lu	29 Me	29 Sa				28 Ma		28 Ve				
29 Lu		29 Je	30 Ma	30 Me	30 Sa	30 Lu	30 Me				29 Me		29 Sa				
30 Ma		30 Ve	31 Di	Passage heure d'été	31 Me	31 Je	31 Di				30 Je		30 Di				
31 Me		31 Sa									31 Ve		31 Di				

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
1 Lu		27	1 Je	1 Di	1 Ma	1 Ve	Toussaint	1 Di									
2 Ma		2 Ve	2 Sa	2 Lu	2 Me	2 Sa		2 Lu	49								
3 Me		3 Sa	3 Ma	3 Me	3 Je	3 Di		3 Ma									
4 Je		4 Di	4 Me	4 Ve	4 Sa	4 Lu	45	4 Me									
5 Ve		5 Lu	5 Je	5 Sa	5 Ma	5 Ma		5 Je									
6 Sa		6 Ma	6 Ve	6 Di	6 Me	6 Me		6 Ve									
7 Di		7 Me	7 Sa	7 Lu	7 Je	7 Je		7 Sa									
8 Lu		8 Je	8 Di	8 Ma	8 Me	8 Ve		8 Di									
9 Ma		9 Ve	9 Lu	9 Me	9 Sa	9 Sa		9 Lu	50								
10 Me		10 Sa	10 Ma	10 Je	10 Di	10 Di		10 Ma									
11 Je		11 Di	11 Me	11 Ve	11 Ve	11 Lu	Armistice	46	11 Me								
12 Ve		12 Lu	12 Je	12 Sa	12 Sa	12 Ma		12 Je									
13 Sa		13 Ma	13 Me	13 Di	13 Di	13 Me		13 Ve									
14 Di	Fête nationale	14 Me	14 Sa	14 Lu	14 Je	14 Je		14 Sa									
15 Lu		15 Je	15 Di	15 Ma	15 Me	15 Sa		15 Di									
16 Ma		16 Ve	16 Lu	16 Me	16 Sa	16 Sa		16 Lu	51								
17 Me		17 Sa	17 Ma	17 Je	17 Di	17 Di		17 Ma									
18 Je		18 Di	18 Me	18 Ve	18 Ve	18 Lu		18 Me									
19 Ve		19 Lu	19 Je	19 Sa	19 Sa	19 Ma		19 Je									
20 Sa		20 Ma	20 Me	20 Di	20 Di	20 Me		20 Ve									
21 Di		21 Me	21 Sa	21 Lu	21 Je	21 Je		21 Sa									
22 Lu		22 Je	22 Di	22 Ma	22 Me	22 Sa		22 Di									
23 Ma		23 Ve	23 Lu	23 Me	23 Sa	23 Sa		23 Lu	52								
24 Me		24 Sa	24 Ma	24 Je	24 Di	24 Di		24 Ma									
25 Je		25 Di	25 Me	25 Ve	25 Ve	25 Lu		25 Me	48								
26 Ve		26 Lu	26 Je	26 Sa	26 Sa	26 Ma		26 Je									
27 Sa		27 Ma	27 Me	27 Di	27 Di	27 Me		27 Ve									
28 Di		28 Me	28 Sa	28 Lu	28 Me	28 Sa		28 Sa									
29 Lu		29 Je	29 Di	29 Ma	29 Me	29 Sa		29 Di									
30 Ma		30 Ve	30 Lu	30 Me	30 Sa	30 Sa		30 Lu	1								
31 Me		31 Sa						31 Ma									

## Consignes de tri

**DANS VOTRE BAC JAUNE, DÉPOSEZ EN VRAC**

Ordures ménagères  
Emballages alimentaires  
Emballages en cartons  
Déchets ménagers et plastiques en plastique  
Faux imprimés

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage. Un doute, une question sur le tri ?

02 38 95 27 65  
www.3cbo.fr  
www.consignesdetri.fr

**CITEO**



L'autostop au Quotidien

Rezo Pouce c'est...

Ce n'est pas un hasard si l'autostop quotidien est porté par une association et une Société Coopérative d'Intérêt Collectif... Dès la naissance du projet, les valeurs de solidarité, de partage, de confiance étaient présentes. Nous avons voulu une solution pour bouger souple, efficace, qui facilite la liberté de mouvement tout en

encourageant à tester le stop dans un cadre rassurant. Nous vous proposons de l'autostop entre voisins, de l'autostop pour vos courses du quotidien... L'autostop n'est pas la solution pour tous les trajets, mais c'est une option pour rejoindre la gare, rentrer du lycée, aller au cinéma, à la mairie...

“

*Je suis un fervent défenseur de l'environnement, attaché à sa préservation. En augmentant le nombre de personnes dans les voitures, Rezo Pouce contribue à diminuer l'empreinte carbone. Il ne s'agit pas de bouger moins, mais de bouger mieux, de prendre conscience qu'une voiture peut s'ouvrir et se partager. La réalité rurale fait qu'il est difficile de se passer de voiture, la mise en place de transports en commun n'est pas pertinente... Rezo Pouce a bien compris que la solution doit se trouver ailleurs... ». Yann Arthus-Bertrand, Président de la Fondation GoodPlanet.*

”



**Remi+ Autopartage**  
Centre Val de Loire

## Comment s'inscrire ?

**Remi+ Autopartage**

**DES VOITURES PARTAGÉES POUR ALLER OÙ VOUS VOULEZ!**

À PARTIR DE **6€** LA DEMI-JOURNÉE

COMMENT RÉSERVER UN VÉHICULE ?  
EN S'INSCRIVANT GRATUITEMENT SUR :

[remiautopartage.clem.mobi](https://remiautopartage.clem.mobi)

**LES STATIONS D'AUTOPARTAGE**  
CHÂTEAU-RENARD | COURTENAY  
Rue des Peupliers - Super U | Place Honoré Combe

LA RÉGION ORGANOISE VOS DÉPLACEMENTS EN CENTRE-VAL DE LOIRE  
[www.remi-centrevoldeloire.fr](http://www.remi-centrevoldeloire.fr)



**LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE FAIT PEAU NEUVE...**

Le site internet a fait peau neuve depuis avril 2023, vous y retrouverez toutes les informations, actualités et agenda de notre Commune.



Toute l'actualité de votre Commune en temps réel et en toute simplicité sur l'application **PanneauPocket** à télécharger gratuitement sur votre téléphone ou tablette.



## LES ENSEIGNANTES

Émilie LACAÏLLE.....PS/MS/GS

Solène QUINTEIRO.....PS/MS/GS

Myriam TREMBLAY (lundi)

Roxanne CROIZE.....CE1

Delphine VALLET-FRAUDIN.....CP

Marine CARAMELLE.....CE2

Nadine SELINGANT.....CM1  
(directrice)

Marion BOITELLE  
(chaque vendredi et un lundi sur 3)

Julie GERAUD.....CM2

dans le secteur « au fond de l'impasse »

Tél : 02 38 87 32 99 (téléphone de la direction de l'école)

(répondeur sur le temps de classe)

## Les ATSEM :

Christine AYME, Agnès DOERLER

dans le secteur « maternelle » 02 38 87 33 81

## LES HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9h00 à 12h00 & de 13h30 à 16h30

La directrice reçoit les parents qui le souhaitent, sur rendez-vous, les jours de décharge administrative : le vendredi dans son bureau, au fond de l'impasse. Il est préférable de joindre l'école par le biais de la boîte mail [ec-la-selle-sur-le-bied@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-la-selle-sur-le-bied@ac-orleans-tours.fr)

## LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tous les matins de 7h30 à 8h50 et tous les soirs de 16h30 à 18h30. / 02 38 87 32 39

## COMMUNES APPARTENANT AU SIIS :

Courtemaux, Louzouer, La Chapelle-Saint-Sépulcre, Mérinville, Pers-en-Gâtinais, La Selle-sur-le-Bied, Thorailles

## INSCRIPTIONS RENTÉE 2024

### Les inscriptions pour les enfants nés en 2021 se feront :

⊗ Vendredi 29 mars & vendredi 5 avril.

⊗ Vendredi 12 avril & lundi 6 mai 2024

⊗ Une inscription administrative se fera à la Mairie de votre Commune ; elle permettra l'inscription pédagogique auprès de la directrice.

### Documents à apporter pour l'inscription :

⊗ Le carnet de santé

⊗ Une autorisation écrite du parent absent pour l'inscription à l'école de La Selle-sur-le-Bied

⊗ Un justificatif de domicile

⊗ Le livret de famille

⊗ Une photocopie du jugement en cas de séparation

## APE NOS ENFANTS

L'association APE NOS ENFANTS, créée par quelques bénévoles dans le but de proposer des activités festives à destination des élèves et de leur famille, rappelle que toute personne peut y adhérer et s'investir dans les projets à venir.

Ces activités seront destinées à soutenir l'action éducative de l'équipe enseignante (aide au financement d'un projet)...

Adresse mail de l'association : [ape.nosenfants@gmail.com](mailto:ape.nosenfants@gmail.com)



### GYMNASSE DE TRIGUERES

Depuis la rentrée scolaire, les élèves de l'école élémentaire (du CP au CM2) peuvent se rendre une fois par semaine (sur 4 périodes) au gymnase intercommunautaire de Triguères. Trois superbes salles et du matériel sont disponibles en toute sécurité : des murs d'escalade, une grande salle de sport et un dojo.



### PISCINE DE CHATEAUNARD

De plus, les CM1 et les CM2 profitent de 10 séances à la piscine de Chateaubert pour valider leur attestation scolaire du SAVOIR NAGER.

La baisse des effectifs se poursuit dans le département du Loiret... Les effectifs en baisse dans notre école suivent malheureusement le mouvement départemental.

## L'ÉCOLE COMPTE 7 CLASSES

PS : 16
MS : 14
GS : 19
CP : 16
CEI : 15
CE2 : 25
CMI : 22
CM2 : 20
<b>147 ÉLÈVES</b>

## UNE RENTRÉE PLUTÔT SEREINE...

Les effectifs de l'école sont encore en baisse :



2023/2024



2022/2023



2021/2022



2020/2021

## ACTIVITÉS DU SIIS

Mmes Ayme Christine et Doerler Agnès, deux Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles, viennent en soutien à l'équipe enseignante.

Le service garderie, assuré par Mme Bachelier Nathalie et M. Jully Mathieu, est toujours disponible le matin à partir de 7h30 et le soir après l'école jusqu'à 18h30.

Le Comité du SIIS, lors de sa réunion du 6 juin 2023, a décidé d'augmenter le tarif horaire pour 2023/2024, et passe à 2.70 € par heure (il est rappelé que toute heure commencée est due).

L'équipe du service restauration, géré par M. Gois Christophe et Mme Lebret Nathalie, assure les repas quatre jours par semaine.

Selon la décision du Comité Syndical lors de sa réunion du 6 juin 2023, le prix du repas est fixé à 4.46€ à compter du 1er septembre 2023.

Le projet d'une cuisine centrale est toujours en cours d'étude par la 3CBO. Monsieur

le Président du SIIS assiste aux réunions inhérentes.

Nous rappelons aux parents qu'il convient d'informer le Président du SIIS de la mise en place d'un PAI, afin de participer à l'organisation et mettre tout en œuvre pour accueillir leur enfant.

Mme Chameau, intervenante pour l'enseignement de la musique financé par le SIIS, a participé -avec succès- au spectacle « Amilly Chante ».

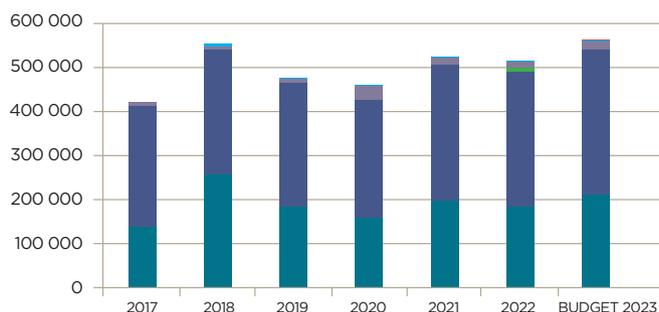
L'augmentation du coût de l'énergie et des frais de fonctionnement : les Communes adhérentes au SIIS éprouvent des difficultés à faire face aux frais de fonctionnement incompressibles.

Une étude sur l'isolation des bâtiments et de la chaufferie du groupe scolaire (secteur fond de l'impasse des Landes) a été lancée par la Commune de La Selle-sur-le-Bied en collaboration avec le Président du SIIS.

# BUDGET SIIS COMPARATIF

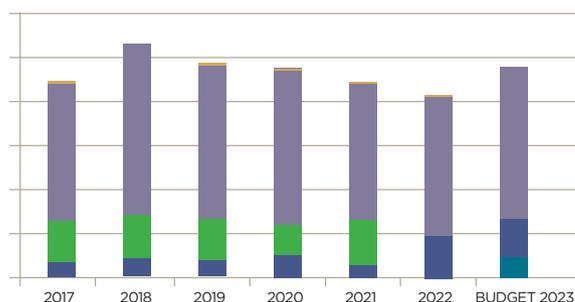
## SIIS FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES



■ Charges exceptionnelles | ■ Autres charges courantes  
 ■ Virt à section invest | ■ Charges personnel | ■ Caractère général

### RECETTES



■ Produits exceptionnels | ■ Autres produits de gestion  
 ■ Dotation participation | ■ Produits des services  
 ■ Atténuation de charges | ■ Report à nouveau

## RÉSULTATS

Budget SIIS Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	2022	BUDGET 2023
Dépenses	425 562,94	551 187,66	474 507,82	461 382,94	446 580,52	461 841,77	479 029,00
Recettes	449 388,63	529 558,61	482 047,59	476 862,18	445 277,76	417 908,46	479 029,00
Résultat	23 825,69	-21 629,05	7 539,77	15 479,24	-1 302,76	-43 933,31	0,00
Résultat Cumulés	56 301,94	34 672,89	42 212,66	57 691,90	56 389,14	12 455,83	34 672,89





## COMPTEUR D'EAU

Ouverture et fermeture du compteur d'eau : démarches

Trouvez le service des eaux de votre Commune pour souscrire plus facilement un contrat d'eau :

Syndicat des eaux de la Cléry et du Betz

5 rue de Champagne

45 210 La Selle sur le Bied

Tél : 02 38 87 30 59

L'ouverture du compteur d'eau est une étape obligatoire pour permettre la distribution d'eau potable jusqu'au logement. Cette intervention est réalisée par un technicien agréé par le service des eaux de la Commune. L'ouverture du compteur d'eau va également marquer le début de la facturation de la consommation d'eau du ménage.

### OÙ SOUSCRIRE POUR L'EAU :

L'ouverture du compteur d'eau est inhérente à la souscription d'un contrat d'eau auprès du service des eaux de la Commune. Quelques semaines avant l'emménagement, les occupants d'un logement doivent nécessairement souscrire un contrat d'eau pour permettre la distribution d'eau potable jusqu'au logement et le début de la facturation de la consommation d'eau.

L'occupant du logement est responsable du compteur d'eau.

### PROCESSUS :

- 1) Contacter le fournisseur d'eau
- 2) Estimer sa consommation d'eau
- 3) Souscrire le contrat proposé

L'ouverture du compteur d'eau est à la charge de l'occupant du logement, qu'il soit le propriétaire ou simple locataire

### LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES :

- 1) L'adresse postale exacte : nom de la rue, numéro du logement, étage, etc
- 2) Le numéro d'identification du compteur d'eau
- 3) Le relevé de compteur d'eau
- 4) La date de l'emménagement

Qui contacter pour ouvrir un compteur d'eau :

Syndicat des eaux de la Cléry et du Betz

5 rue de Champagne

45 210 La Selle sur le Bied

Tél : 02 38 87 30 59

Il est nécessaire de réaliser plusieurs démarches administratives quelques semaines avant l'arrivée dans le logement pour éviter certains problèmes :

- a) L'ouverture du compteur d'eau d'une construction
- b) L'ouverture du compteur d'électricité
- c) L'ouverture du compteur de gaz naturel
- d) La souscription d'une assurance habitation

### COMMENT COUPER UN COMPTEUR D'EAU :

Au moment de quitter un logement, les occupants doivent réaliser plusieurs démarches administratives pour résilier les contrats relatifs au logement et fermer les compteurs.

- a) La fermeture du compteur d'eau
- b) La fermeture du compteur d'électricité
- c) La fermeture du compteur gaz
- d) La résiliation de l'abonnement internet
- e) La résiliation de l'assurance habitation

Il n'est pas possible de « déménager » le contrat d'eau, en cas de déménagement le service des eaux est susceptible de changer.

Un dernier relevé sera effectué pour obtenir une facture de clôture à payer.

## 3CBO

### PARLONS DES PROJETS !

2023 se clôture et 2024 nous ouvre ses portes. Comme chaque année durant cette période, je viens vers vous pour vous faire part des avancées des projets et des services sur notre territoire.

L'implication des élus et des agents de la 3CBO est totale afin que les dossiers en cours et les projets futurs puissent voir le jour. De nombreux chantiers sont arrivés à terme mais il reste encore beaucoup de travail afin de rendre notre territoire encore plus attractif. Le secteur de la santé est notre priorité actuelle car si nous accueillons de nouveaux médecins et autres professionnels de santé, nous aurons la capacité d'accueillir de nouvelles personnes, de les pérenniser et de voir grandir de nouvelles familles dans nos belles Communes. Santé, emploi, petite enfance, séniors, culture, sport, tout est lié et nous garderons, jusqu'au bout, le cap de ces grands chantiers d'intérêts communautaire.

### LE DÉVELOPPEMENT

- Les entreprises sur la 3CBO sont en plein essor. De nouveaux arrivants, des agrandissements d'usines et de fortes productions rythment l'économie de notre communauté de Communes. Les offres d'emplois sont réelles, nombreuses et variées, le forum organisé par Pôle emploi à Château-Renard en a été, cette année encore, la preuve.
- Les cœurs de villes de Courtenay et Château-Renard sont une des préoccupations premières et se doivent de retrouver tous leurs attraits. Afin de redynamiser nos centres-villes, une campagne de rénovation est en place pour les propriétaires occupants et bailleurs.
- La ruche économique à Courtenay et la maison du ménage de Château-Renard

verront le jour à court terme et joueront un rôle important dans la redynamisation des deux villes. La ruche économique sera la vitrine de l'attractivité du territoire ! Elle disposera d'un point d'accueil touristique, de boutiques tremplin et éphémère, d'un showroom, d'un espace évènementiel pour tous et d'un espace co-working. Un lieu multiple exploité par des professionnels au service de la population locale et de passage !

La maison du ménage a pour vocation de proposer des produits et services de proximité, de ré-emploi, de bien-être, etc ...

- La mobilité est une compétence de la Région et c'est dans une étroite collaboration que nous travaillons à la mise en place de solutions sur le territoire. Pour cette année, la prime vélo électrique de 200 euros, les voitures électriques en autopartage et les navettes d'été pour la piscine Courtenay ont vu le jour. Des innovations et des tests qui mettent un coup de projecteur sur vos besoins et les réponses apportées. D'autres solutions seront étudiées en 2024 afin que la mobilité ne soit plus une contrainte sur notre territoire.
- Le siège social de la 3CBO sera d'ici 2 ans installé à Chuelles afin d'être plus central pour tous et de permettre la création d'un centre de loisirs à Château-Renard dans des locaux adaptés.

### LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- La 3CBO est engagée en faveur de l'écologie et travaille sur de nombreux axes tels que le plan climat énergies, l'économie circulaire (fabriquer, utiliser, recycler), la labélisation « Territoire engagé pour la transition écologique » et sur le « Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés » afin de réduire et de valoriser les

déchets émis sur notre intercommunalité.

- Sur ce dernier point et afin d'attendre des objectifs chiffrés, une ambassadrice du tri est venue renforcer le service collecte des déchets afin de mettre en place des actions et de la communication sur les bons gestes de tri auprès des Communes et des administrés.

### LA SANTÉ

- L'arrivée de nouveaux professionnels de santé sur le territoire reste une des priorités. Plusieurs centres médicaux existent sur la 3CBO mais ne sont que partiellement occupés. Un agent dédié à cette problématique met tout en œuvre pour combler le manque de médecin et devra poursuivre ses actions en 2024 même si de bonnes nouvelles se profilent pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

### LE SERVICE COLLECTE DE DÉCHETS ET DÉCHÈTERIES

- 2 nouveaux camions de collecte des ordures ménagères sont arrivés cet été et des nouveaux visuels sont venus agrémenter l'ensemble de la flotte.
- 2 nouvelles Communes, La Selle en Hermoy et Saint Firmin des Bois, accèdent à la collecte de tri courant 2024 en alternance avec les ordures ménagères.
- La construction d'un Eco Pôle à proximité de la sortie sud autoroutière de Courtenay est toujours à l'étude et permettra la mise en place du ramassage des déchets en porte à porte sur toutes les Communes de la 3CBO et une déchetterie 2.0 pour les particuliers et les professionnels.

## LE SPORT

- Les stages sportifs durant les vacances scolaires et les 3CB'Olympiques d'été ont rencontré un franc succès avec un nombre de jeunes participants en hausse.
- Le gymnase de Triguères s'est refait une beauté avec un parquet tout neuf et une remise aux normes de l'éclairage.
- Nos piscines communautaires de Château-Renard (couverte) et de Courtenay (extérieure) ont également eu le droit à des travaux, des achats de matériels (bains de soleil, parasols, tables de pique-nique) et de nouveaux services (boutique de snacking et animations durant la période estivale pour Courtenay).

## LE SOCIAL

- La 3CBO gère 5 crèches réparties équitablement sur notre territoire et accueille 82 enfants. Un guichet unique pour faire votre demande de garde est géré par le relais petite enfance situé sur deux secteurs à Château-Renard et à Courtenay. En complément des crèches la 3CBO compte 60 assistantes maternelles.
- Les accueils de loisirs touchent plus de 300 familles de la 3CBO sur l'ensemble des vacances scolaires. Pour 2024, une dizaine d'ateliers sur la parentalité seront mis en place afin de venir en aide aux familles.
- La MARPA, Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie à Ervaucelle, gérée par le Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS), accueille aujourd'hui 17 résidents. Nous avons à disposition 4 logements pouvant accueillir 2 personnes seules et un couple. Des travaux ont été réalisés pour la sécurité notamment sur la détection d'incendie. Côté communication, un site web a été mis en ligne depuis peu (marpa-ervau-

ville.fr) et une série de vidéos sur cet établissement sont disponibles sur la chaîne Youtube de la 3CBO.

## LA CULTURE ET LE TOURISME

- La Médiathèque et l'Office de Tourisme, Pas à Pages, continuent leurs actions afin de mettre en place des rendez-vous mêlant culture, connaissances et découvertes ainsi que la mise en lumière de toutes les richesses de notre territoire.
- Offertes par la 3CBO, les séances gratuites de cinéma pour Octobre Rose et CinéNoël ont été encore au rendez-vous de 2023.
- Sans oublier, la première des rendez-vous au jardin organisée au Petit Courtoiseau qui fut une très belle réussite.
- Comme en 2022 et en 2023, La 3CBO continuera de soutenir la culture sur le territoire au travers du PACT 2024 grâce à l'aide de la Région Centre Val de Loire.

La 3CBO est aussi à vos côtés, au quotidien, grâce aux services d'Urbanisme, du SPANC (assainissement non collectif), de l'administration générale et des finances, qui ont des agents, hommes et femmes, essentiels au bon fonctionnement de notre communauté de Communes.

Pour rappel, les services de la 3CBO sont joignables au 02 38 95 25 15 ou par mail à [accueil@3cbo.fr](mailto:accueil@3cbo.fr). Vous pouvez également retrouver plus d'informations sur [www.3cbo.fr](http://www.3cbo.fr) et suivre notre actualité sur nos pages Facebook et Instagram.

**Pour conclure, j'adresse mes plus sincères vœux de réussite, de santé et de bonheur pour l'année 2024 à tous les habitants de notre Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de L'Ouanne.**

**Christophe BETHOUL,**  
**Président de la 3CBO**

Nouveau ! A compter du 4 juillet 2022

## VOUS SOUHAITEZ REALISER DES TRAVAUX ?



Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne

CERTIFICAT D'URBANISME  
DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER  
DECLARATION PREALABLE  
PERMIS D'AMENAGER  
PERMIS DE CONSTRUIRE  
PERMIS DE DEMOLIR

## GUICHET NUMERIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Guichet sécurisé – accessible 7 jours/7 et 24h/24h

### Objet: Déploiement du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne (3CBO) va déployer le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) durant le mois de juillet sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité.

Le GNAU permettra aux particuliers et professionnels de déposer de façon dématérialisée leurs autorisations de travaux (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme etc.).

Cette démarche permettra de réduire le volume de dossiers papiers et d'assurer un meilleur suivi entre le pétitionnaire, la mairie et le service instructeur bien que le dépôt des dossiers papiers soit toujours possible.

L'accès à la plateforme de dépôt sera possible directement sur le site internet de la 3CBO dans l'onglet du service urbanisme et sur le site internet de la mairie si elle en possède un.

Pour toutes questions relatives au guichet numérique vous pouvez vous rapprocher de la mairie ou du service urbanisme de la 3CBO.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.



A Chuelles,  
Le 28 juin 2022  
Le Vice-Président de la  
3CBO, Pascal DELION



## NOTRE MISSION :

Organiser l'aide à domicile en mettant à votre disposition du personnel qualifié et compétent et faire de l'usager l'acteur principal de son choix de vie

- Mobilisation et hygiène
- Accompagnement démarches administratives, sorties extérieures
- Préparation, surveillance et aide à la prise des repas
- Entretien du cadre de vie
- Réalisation des courses en fonction des besoins

Nous assurons le portage de repas qui sont élaborés par une société spécialisée.

- Menus adaptés aux régimes
- Livraisons lundi, mercredi et vendredi

Le prix de nos prestations varie en fonction de la situation particulière de chaque personne et du service proposé.

Un devis gratuit peut être réalisé à votre demande.

- 50 % SUR NOS PRESTATIONS AVEC LA REDUCTION D'IMPÔTS.

Horaires de l'accueil : du lundi au vendredi de 09h-12h-13h30-17h30

## NOTRE SECTEUR D'INTERVENTION :

L'A.D.A.P.A. est présente sur les 15 Communes du Canton de Courtenay (Courtenay, St Hilaire les Andrésis, Chantecoq, Courtemaux, St Loup de Gonois, La Selle sur le Bied, La Cha-

pelle St Sépulcre, Louzouer, Rozoy le Vieil, Bazoches sur le Betz, Ervauville, Mérinville, Pers en Gâtinais, Foucherolles, Thorailles).

## NOTRE MISSION :

Permettre à toute personne fragilisée par l'âge, la maladie, le handicap, qui a pour choix de vie de rester à son domicile, de réaliser sa volonté.

## NOS GARANTIES :

- Conventionnement APA et Aide Sociale légale.
- Conventionnement avec les principaux organismes de retraite et les Mutuelles.

## UNE FORMATION DU PERSONNEL EN CONTINU :

Chaque année, un plan de formation est établi et réalisé pour l'ensemble du personnel.

## LES PLUS DE L'A.D.A.P.A. :

- Prise en charge rapide.
- Gestion des horaires en fonction de vos besoins
- Respect de la vie privée dans le cadre du secret professionnel.
- Préservation de l'autonomie.
- Nous travaillons en collaboration avec les professionnels de santé

Contact : 22 Place Honoré Combles  
45320 COURTENAY  
Tél. : 02 38 97 41 14



## UNE DOUBLE RÉPONSE SUR LE TERRITOIRE MAJORITAIREMENT RURAL! UNE RÉPONSE LOCALE

Emploi Gâtinais offre une réponse locale aux demandes de personnel des collectivités, des entreprises, des clients associatifs et des particuliers.

Notre offre de services est variée : des espaces verts, à l'entretien de locaux en passant la restauration scolaire, n'hésitez pas à nous demander.

Nous assurons le suivi pendant tout le processus de mise à disposition.

## UN ACTEUR POUR L'EMPLOI

Emploi Gâtinais accueille et accompagne des personnes qui sont dans une dynamique de retour à l'emploi, l'objectif étant la sortie en emploi durable ou en formation.

## QUELQUES CHIFFRES

En 2022 nous avons fait travailler l'équivalent de 28,4 salariés en temps plein, nous avons un taux de retour à l'emploi de 75% sur toutes nos antennes, et une équipe de 9 personnes à votre service sur le territoire.

## RECHERCHE DES PERSONNES SUR VOTRE TERRITOIRE

Vous voulez être accompagné dans vos démarches de retour à l'emploi durable et vous cherchez du travail ? Voici quelques exemples de missions que nous pouvons vous proposer : jardinage, entretien des espaces verts, entretien du domicile et des locaux, restauration collective, surveillance d'enfants, bricolage, peinture et petite maçonnerie, manutention, aide au déménagement, ouvrier BTP.

Contact : 02 38 96 09 95 / [contact@emploigatinais.fr](mailto:contact@emploigatinais.fr)  
[www.emploigatinais.fr](http://www.emploigatinais.fr)



23 Faubourg de Montargis  
45230 Châtillon-Coligny  
[emploigatinais.fr](http://emploigatinais.fr) • 02 38 96 09 95

## QUE FAIRE DU FUSIL DU GRAND-PÈRE ?

Le fusil de chasse était l'objet le plus fréquent des inventaires d'héritage au 19ème siècle. En cause ? la révolution française a élargi le droit de chasse à tous les citoyens. Ce phénomène spécifique à la France perdure encore aujourd'hui avec un nombre de chasseurs 10 fois supérieur à celui de l'Allemagne par exemple.

Il n'est donc pas surprenant d'être confronté lors d'une succession à la présence de cet objet bien gênant que représente le fusil du Grand-Père, surtout si l'on habite en agglomération.

Les autorités ont répondu à cette préoccupation d'une façon radicale : la procédure d'abandon à l'Etat, avec pour objectif la destruction pure et simple !

C'est ainsi qu'une campagne d'information, largement relayée par nos médias, a eu lieu à l'automne dernier. Nous avons par exemple pu entendre au journal de 13 heures sur France Inter le vendredi 25 novembre 2022 : « Du 25 novembre au 2 décembre, si vous êtes détenteurs d'armes trouvées ou acquises par héritage, et non déclarées, vous pourrez vous rendre dans des sites spécialement ouverts partout sur le territoire pour vous en dessaisir auprès de l'État. C'est la procédure d'abandon. Il s'agit par exemple d'armes de la deuxième guerre mondiale ou le fusil de chasse du Grand-Père ».

Les messages s'accompagnaient d'arguments ciblés pour susciter l'inquiétude... « armes non déclarées (...), détenues illégalement », ce qui, s'appliquant précisément au fusil du Grand-Père, relevait de l'information ap-



proximative voire fallacieuse, voulue ou simplement due à l'incompétence.

Car le fusil de chasse du Grand-Père n'a tout simplement jamais été soumis à déclaration !

On peut se poser la question du pourquoi tant de précipitation et des délais aussi courts ? D'autant que la propagande, car il faut bien la nommer ainsi, précisait que cette démarche d'abandon effectuée dans ce délai (une semaine !), éviterait toute poursuite ultérieure.

C'est ainsi que dans la crainte, proche de la panique, des centaines de milliers d'armes ont été déposées dans les gendarmeries, contre signature d'une autorisation de destruction...

Combien de crosses sculptées, combien de platines gravées par des maître-artisans ont ainsi été broyées ? Pour des armes qui disposent toujours d'une valeur marchande, même minime, auprès de nostalgiques ou de collectionneurs, cette opération accompagnée de messages coercitifs s'identifie à de la spoliation.

Spoliation d'un riche patrimoine industriel et artistique, spoliation d'une mémoire et de notre Histoire rurale.

Pour ceux qui n'ont pas cédé à la panique, il est toujours possible de se « mettre en

règle », en ouvrant un compte SIA spécifique « détenteurs sans titre » pour les non-chasseurs, rubrique « Armes héritées ou trouvées ». Pour passer la première étape de cette création de compte, vous devez saisir une adresse mail. Le détenteur doit obligatoirement disposer d'une adresse mail personnelle pour créer un compte dans le SIA. C'est un pré-requis.

Vous pouvez également ne rien faire du tout, car lorsque vous renseignerez le type d'arme sur votre râtelier numérique, un bandeau apparaîtra : « Les informations correspondent à une arme acquise avant le 1er décembre 2011 (décret n°2011-1523 du 7 octobre 2011) ».

Il n'est pas obligatoire de déclarer cette arme mais vous pouvez le faire afin qu'elle soit ajoutée à votre râtelier numérique ».

En effet, toutes les armes sont à déclarer dans votre espace personnel sur le SIA excepté les armes à canon lisse ne tirant qu'un seul coup par canon acquises avant le 1er décembre 2011.

Le fusil du Grand-Père peut par conséquent continuer de trôner fièrement au-dessus de la cheminée ou du meuble de la salle à manger.

René AUTELLET

## ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA

Claude DUCREUX : 02 38 87 30 79  
Pierre TEYSSANDIER : 02 38 87 17 63

## UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Richard SCHULER : 06 08 07 65 33

## BIED ANIMATIONS LOISIRS SECTION FOOT

Anthony DREFFIER : 07 85 59 11 48  
Mickaël LETHUMIER : 06 13 63 45 49

## BIED ANIMATIONS LOISIRS SECTION DANSE

Isabelle CHAILLOUX : 06 34 21 42 26  
bal.danse@yahoo.com

## LUDIK' ARTS

Svetoslav TATCHEV : 06 61 89 38 96  
associationludikarts@gmail.fr

## HISTOIRE DU GÂTINAIS

Jean Paul THIERRY : 06 09 15 45 77

## LA MARELLE

Laëtitia BRAICHET : 06 09 69 20 64  
lamarelle45210@gmail.com

## LA TRUITE SELLOISE

Bruno COLANTUONI : 06 74 33 62 60

## LES AMAZONES

Aurélie PETIT : 06 50 25 15 02  
lesmamazonnes.cheer@gmail.com

## SCULPTEURS EN GÂTINAIS

Christian NACCACHE : 06 19 96 68 84

## SYNDICAT DE CHASSE « SAINT-HUBERT »

Thierry BACHELIER : 02 38 87 31 80

## COMITÉ DES FÊTES

Stéphane DE CASTRO : 06 04 47 62 54

## ÉTOILE DU MONDE

Evelyne REGULIER : 07 49 63 49 71  
aetoiledumonde@gmail.com

## LES ENFANTS DE TIFFANY

Mme Sandra AZOR

## UNRPA

### ENSEMBLE & SOLIDAIRES SECTION DE LA SELLE SUR LE BIED



Notre nom est à lui seul un programme, permettre à chacune et chacun de se retrouver pour défendre le droit à une retraite heureuse, pour promouvoir une société de tous les âges, construire des relations solidaires et conviviales.

Notre section est composée de 60 adhérents, 7 de plus que l'année dernière. (2 fin d'adhésion, 9 nouvelles adhésions). Pour rappel nous étions 47 en 2021. Contrairement à l'érosion des adhésions constatées au plan national, ce chiffre montre le bon travail réalisé par la commission administrative et nous encourage à continuer dans le même état d'esprit. Il règne au sein de la section une excellente ambiance où les gens sont heureux de se retrouver.

### COMPOSITION COMMISSION ADMINISTRATIVE

Président : Claude DUCREUX. Vice -Président Pierre TEYSSANDIER. Trésorière Marie-Thérèse DUTHOIT. Trésorière-Adjointe Eliane HEE. Secrétaire Josette DUCREUX. Membres du bureau Monique SABATIER, Daniel BAZINE, Yvette BEZILLE, Françoise SILVESTRE et Josette BUNEL.

### ACTIVITÉS PRINCIPALES ORGANISÉES EN 2023

- Assemblée Générale le 12 janvier.
- Journée couscous offert par THM le 2 mars.

- Fête Départementale à Montargis le 20 avril.
- Spectacle à Jean Vilar le 2 mai.
- Randonnée champêtre pique-nique en forêt de Montargis le 25 mai.
- Sortie à TOUCY en autocar « Les délices du TRANSPLOYAUDIN » le 22 juin.
- Action prévention routière avec MSA Groupama le 18 octobre.
- Reprise des timbres 2024 le 14 décembre.
- Restaurant L'UNIVERRE SELLE « Repas de fin d'année » le 14 décembre.

Nos activités culturelles et de loisirs sont ouvertes à tous même aux non-adhérents. Il faut prendre conscience que le lien social et la solidarité en sont les vecteurs essentiels. Nous, les bénévoles, militons et nous investissons pour ces nobles causes. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

**Le prix de l'adhésion 2024 fixé par la CA sera de 17€**

**CONTACT :**  
**claudeducreux@wanadoo.fr**  
**Tél : 02 38 87 30 79**

**Pierre TEYSSANDIER :**  
**02 38 87 17 63**



## BIED ANIMATION LOISIRS



### Toute l'équipe du BAL vous souhaite une excellente année 2024 !

Pour cette 21<sup>ème</sup> saison, nous vous proposons: Modern'jazz pour les enfants et ados à partir de 6 ans

- Danse classique, pour les enfants et ados à partir de 6 ans



- Claquettes pour les enfants et ados à partir de 8 ans
- Cours de gym adultes (Renforcement Musculaire)

Inscription possible en cours d'année (Gym adultes uniquement)

Cette année, nous vous donnons rendez-vous les 7 / 8 et 9 juin 2024 pour notre gala annuel.

**Vous pouvez nous joindre au 06 34 21 42 26 [bal.danse@yahoo.com](mailto:bal.danse@yahoo.com) ou sur notre page**



## LA MARELLE



Après presque trois années marquées par la crise sanitaire liée au coronavirus et toutes les restrictions que cela a impliqué et qui ont eu pour conséquence un ralentissement de nos activités, l'année 2023 nous a permis de reprendre progressivement nos activités au sein de l'association pour notre plus grand plaisir et celui des enfants.

Nous avons pu nous rencontrer tous les mois et nous avons organisé notre loto le samedi 18 mars qui a rencontré un vif succès. Les bénéficiaires récoltés à la suite de cette soirée nous ont permis de financer intégralement le bus pour une excursion parisienne le samedi 8 juillet. Lors de cette journée nous avons pu emmener 19 familles, soit 55 personnes, visiter le musée Grévin et faire une balade sur la Seine avec les Bateaux-mouches. Cette fin d'année 2023 ne restera pas sans activités avec la préparation de la 2<sup>ème</sup> édition de notre Marelle en fête et la préparation de la 4<sup>ème</sup> édition du Bal des Petits Fantômes à Halloween et notre Vide ta Chambre.

Cette année 2023 marque la reprise de nos activités le samedi où par exemple nous avons fait de la pâtisserie en confectionnant nos galettes des rois et des crêpes pour le goûter, nous avons joué à divers jeux de société, organisé un loto

pour les jeunes et les enfants, fait de la peinture sur assiette ou sur t-shirt pour la fête des mères et des pères. A chaque fois c'était un vrai plaisir de se rencontrer et nos participants étaient ravis.

Nos activités se déroulent chaque 3<sup>ème</sup> samedi du mois à 14h30 avec les jeunes.

Nous fourmillons d'idées et sommes à l'écoute des propositions données mais afin de mener à bien nos actions, nous avons besoin de personnes volontaires et investies, chaque bénévole sera un atout.

En attendant de vous retrouver, nous vous proposons des activités et des concours via notre page Facebook de la Marelle afin de continuer à lutter contre l'isolement et de permettre une continuité de sociabilisation entre les familles. N'hésitez pas à venir y faire un tour et à y participer.

Vous pouvez nous joindre sur notre adresse mail : [lamarelle45210@gmail.com](mailto:lamarelle45210@gmail.com), sur notre page Facebook : association la marelle ou nous contacter au 06 09 69 20 64.

Nous vous souhaitons une excellente année 2024.

L'équipe de la Marelle, Laëtitia, Aurélie et Vanessa



## COMITÉ DES FÊTES

Suite à l'Assemblée Générale du 21 janvier 2023 et à la démission des membres du bureau, une nouvelle équipe a été mise en place avec pour Président, Monsieur Stéphane DE CASTRO, secondé par :

- Mme Régine CEZEUR, vice-présidente
- M. Pascal ROUSSELEAU, trésorier
- Mme Christèle SAINTE MARIE, trésorière adjointe
- M. Olivier SAINTE MARIE, secrétaire
- Mme Monique DELION, secrétaire adjointe
- M. Jean-Paul CEZEUR, Président d'honneur

Cette année encore, plus que les autres, le Comité des Fêtes s'est mobilisé pour animer le village. Eh oui, « nous n'avons pas tous les jours 40 ans ! ». Pour cette occasion, ont été fabriqués des gobelots réutilisables. N'hésitez pas à les demander.

Les membres de l'équipe associative adressent un immense merci aux bénévoles qui sont venus relever leurs manches pour les accompagner dans l'organisation des différents événements. Merci également aux personnes qui ont soutenu le Comité des Fêtes tout au long de l'année 2023 pour le temps accordé ou leurs prêts de matériel. Grâce au dynamisme de tous ces acteurs, la municipalité, le personnel communal et les commerçants, des activités variées et complémentaires ont pu être proposées aux Sellois.

Le Président, Stéphane DE CASTRO.

Un début d'année marqué par une petite pause gourmande autour d'une galette des rois qui a régalé les papilles de soixante-dix personnes. Puis en avril, un vide ta chambre.

Dimanche 14 mai 2023, le Comité des Fêtes a repris à son compte la foire de printemps organisée à l'origine et durant cinq années par la « Ferme à Paulette » devenue aujourd'hui « Un Jardin Presque Parfait ». Le partenariat heureux entre les deux associations a fortement contribué à la réussite de cette manifestation. A la salle po-



lyvalente communale, étaient réunis une vingtaine d'artisans et producteurs locaux fort engagés sur l'origine et la qualité de leurs produits. A noter également la présence de Gérard Hée, Meilleur Ouvrier de France à 29 ans, pâtissier-confiseur spécialisé dans la création de sculptures en sucre. Il a multiplié les démonstrations de son art tout au long de la journée. En extérieur, le fondateur Julien GUILLAUME de « Un Jardin Presque Parfait » proposait plantes, arbres et arbustes. Nous pouvions également découvrir les animaux à deux ou quatre pattes de la ferme pédagogique « Coqalane » située à Chapelon. Les enfants ont croisé et câliné coqs, poules, lapins, chevreux... Conforter l'effet apaisant des animaux sur l'homme est la philosophie d'Adeline et de son équipe.

En juin, a eu lieu la fête des voisins avec l'installation d'une structure gonflable et un premier concours de pétanque.



Nombreux sont celles et ceux qui sont restés chanter et danser jusque tard dans la nuit lors de la fête de la musique. Cette année Viacheslav MOSEICHUCK (21 ans) et Vladyslav HRYTSUN (17 ans) ont accepté volontiers et au plus grand plaisir de tous de jouer quelques airs d'accordéon. Ces deux musiciens ukrainiens sont hébergés et



formés par l'un de nos artistes sellois, Monsieur Frédéric DESCHAMPS. Viacheslav et Vladislav ont tous deux été sacrés champion du monde. Le premier en 2022 et le second cette année. Compliment au professeur et félicitations à ses élèves !

Engouement certain pour la retraite au flambeau jusqu'au Parc du Château de La Selle-sur-le-Bied et le bal du 14 juillet.

277 exposants à la brocante le dimanche 13 août accueilleraient les badauds sous un magnifique soleil.

Seize équipes se sont engagées au deuxième concours de pétanque en septembre. Certains jouant en famille, d'autres entre amis. Des rencontres intergénérationnelles appréciées de tous. Bravo aux gagnants !

28 adultes et 14 enfants sont venus fouler le territoire pour la randonnée d'automne. Il suffit d'être bien chaussé, d'un peu d'eau, éventuellement d'avoir des bâtons de marche et un soupçon de courage pour venir les rejoindre lors de la prochaine balade.

**Président : DE CASTRO Stéphane**  
**Tél : 06 04 47 62 54**

## SYNDICAT DE CHASSE

### LA CHASSE EN MILIEU RURAL : OBJECTIFS TOUT POUR L'ENVIRONNEMENT, ET ZÉRO ACCIDENT

Le Syndicat de chasse de la Selle-Saint Loup est une vieille institution ou presque, puisque fondé en 1946. C'est une association constituée conformément à la loi du 1er juillet 1901, dont les buts sont clairement énoncés depuis l'origine dans l'article 2 des ses statuts. Développer le gibier, favoriser son repeuplement, réguler les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD, autrefois qualifiées de « nuisibles ») sur les territoires où elle possède le droit de chasse, tels sont les buts de cette association qui compte actuellement environ trente et un membres.



Depuis plusieurs années l'écologie est une des préoccupations au centre des activités de l'association. Les pratiques culturelles modernes (agrandissement des parcelles, succession de cultures peu variées) ont été pointées du doigt comme néfastes à la biodiversité, entraînant la raréfaction d'espèces sauvages telles que le faisan ou la perdrix. C'est pourquoi, dans nos paysages, nous voyons depuis maintenant une dizaine d'années, la ré-implantation de haies ou la mise en place de jachères fleuries. Ces aménagements, encouragés par l'Office français de la biodiversité OFB et la Fédération des Chasseurs, offre des abris aux espèces mais aussi agrémentent les paysages ruraux.

Autre point sensible : la sécurité à la chasse. On entend encore trop souvent parler d'accidents, au plan national ou régional, montés

en épingle par les détracteurs de cette activité. Dans un but de prévention, la gendarmerie, l'OFB et la Fédération départementale des chasseurs ont renforcé leurs contrôles et leurs actions de prévention, afin de s'assurer que réglementation et bonnes pratiques encadrant la chasse sont bien appliquées par les chasseurs du Loiret. C'est pourquoi ont été mises en place depuis la loi de 2019 des séances de formation décennales obligatoires à la sécurité à la chasse, destinées aux chasseurs titulaires d'un permis validé, pour les sensibiliser s'il en était besoin à ce point fondamental. Dans notre territoire, c'est Olivier Lenormand, Technicien à la Fédération des Chasseurs du Loiret en charge de notre secteur, qui assure ces formations. Les statistiques sur le nombre et la gravité des accidents en action de chasse depuis une vingtaine d'années, établies par l'OFB et les Fédérations des Chasseurs, font ressortir une très nette tendance à la diminution de ces accidents et de leur gravité. De même, leurs causes font apparaître principalement un non-respect de conditions « élémentaires » de sécurité (visibilité des personnes, angles de tir...). Il est à noter en particulier que l'image largement véhiculée du « chasseur poivrot » est largement battue en brèche par les chiffres : Dans 7% des accidents de chasse, il y a présence d'alcool contre 30% chez les automobilistes ! Qu'on se le dise.

Une attestation est délivrée à chaque participant à l'issue de la séance.

A noter que dans notre territoire, aucun accident n'a été à déplorer depuis de nombreuses années.

*Christiane PRENEUX*

**POUR EN SAVOIR PLUS :  
LE PLAN SÉCURITÉ À LA CHASSE  
2023 (9 janvier 2023)**

**[https://www.ecologie.gouv.fr/  
chasse-en-france](https://www.ecologie.gouv.fr/chasse-en-france)**



## TRUITE SELLOISE

La Truite Selloise gère 6,4km de la Cléry (rivière de 1ère catégorie) du lavoir de St Loup de Gonois à Caubert. Au XIXème siècle, sur une portion à peine plus importante (7 km), il y avait 7 moulins à farine :

- à Courtemaux, le moulin des Aulnes .
- à St Loup de Gonois, les moulins de la Haie et de Chantereine (ou Chanterelle)
- à La Selle sur le Bied les moulins de Loince (occupé par la même famille depuis le XVIIIème siècle), du Bourg (près du pont, détruit par un incendie en 1898), Boyard (qui fut la résidence du sculpteur suédois Erik DIETMAN) et de Caubert

Sur le parcours, un certain nombre de moulins ont disparu, les autres ne sont plus en fonction.

**Président : M. Bruno  
COLANTUONI (06 74 33 62 60)**

**Vice président : M. Claude  
IMBERT (06 61 76 85 42)**

## HISTOIRE DU GÂTINAIS

### LA FORÊT DE MONTARGIS, EN EXPOSITION ET EN CHANSONS !

Les 4, 5, 11 et 12 novembre derniers, les associations Histoire de Griselles et Histoire du Gâtinais présidées par Jean-Paul Thierry, ont produit conjointement une exposition à la salle des fêtes de la Selle-sur-le-Bied. Le Rallye Saint Eustache, qui découpe sur le chevreuil en Forêt de Montargis, nous a fait l'honneur d'une présentation le jour du vernissage.



C'est la troisième édition de cette collaboration qui avait les années précédentes traité de la Guerre de 1870 (2021) et de l'arrivée du progrès dans nos campagnes (2022). Le choix de cette année s'est porté sur la forêt de Montargis, que certains préfèrent appeler forêt de Paucourt. L'histoire locale est en effet le centre des activités de nos associations, pour preuve les ouvrages qu'elles éditent à partir de ces travaux. C'est encore cette année un important travail de recherche à la

Les personnalités officielles étaient présentes en nombre pour le vernissage



fois documentaire mais aussi humain, intégralement effectué par les bénévoles, qui a permis la réalisation de cette exposition. Un travail assidu, grâce auquel la forêt de Montargis a pu être décortiquée sous ses composantes les plus variées. Événements historiques, cartes et images anciennes, anecdotes, légendes, faune, flore, rien ne manquait pour satisfaire la curiosité des nombreux visiteurs : près de 550 pour cette édition ! En parallèle, des collectionneurs passionnés comme les sellois Luc Dhuivonroux et Christophe Gois (mais aussi d'autres) ont mis à disposition de l'exposition leurs collections personnelles d'outils et d'objets spécifiques aux métiers de la forêt. Les machines forestières présentées étaient aimablement prêtées par Jacques Loison, venu de l'Yonne.



Cerise sur le gâteau, comme pour les expositions précédentes, le chœur La-Do-Ré proposait un spectacle divertissant mêlant randonnée forestière et chansons, dans un temps indéterminé. Accompagné cette année par l'accordéoniste Petro Odrekhivskyy, toujours sous la direction de Jocelyne Huck, on y reconnaissait les grandes classiques !

Un spectacle très animé !

les comptines enfantines, bien sûr, comme le petit Chaperon rouge, que l'on ne présente plus, ou Les petits coupeurs de bois, Le canon des arbres, des plus modernes comme La légende des arbres ou Le petit bois de Saint Amand, d'autres plus anciennes comme La légende de la Blanche Biche, Les scieurs de long ou La chanson du Charbonnier... sans oublier le copain Georges ! Tristes ou gaies, elles représentaient bien l'esprit de la forêt, accueillante mais qui doit être respectée. Enfin, chaque soir, les sonneurs de trompe ont accompagné cette rencontre avec brio.

Christiane PRENEUX

#### CONTACTS :

**Histoire du Gâtinais :**

**Jean-Paul THIERRY, Président ;**

**René AUTELLET, Vice-Président**

**Chœur La-Do-Ré : Jocelyne HUCK**

Un public nombreux tous les jours de l'exposition (photo Annick Smaguine)



## APE – NOS ENFANTS

Une nouvelle association sur notre Commune qui a pour objectif d'apporter une aide matérielle et financière aux écoles de La Selle sur le Bied en recueillant des fonds par le biais de diverses actions, de créer ou développer des activités culturelles, des œuvres sociales au sein de l'école et, de favoriser la relation entre les parents d'élèves et les enseignants.

Le bureau se compose ainsi :

- Présidente : Mme DA SILVA Virginie
- Vice-Présidente : Mme HAULTECOEUR-MANTIA
- Secrétaire : Mme VOGEL Julie
- Trésorière : Mme BLANCHE Delphine

Des animations telles que la soirée Paëlla, bourse aux jouets, ... viennent animer notre village.

Bonne route pour de nouvelles aventures

## NOUVEAU LES ENFANTS DE TIFFANY



« Notre association a pour ambition d'apporter une contribution significative au développement socio-économique de la Commune en soutenant activement les jeunes adultes âgés de 18 ans et plus dans leur recherche d'emploi et leur intégration professionnelle.

L'association repose sur l'engagement bénévole de citoyens et citoyennes désireux de mettre leurs compétences, leurs expériences et leur temps au service de la communauté. Nous croyons fermement que chaque individu a le droit de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et bienveillant dans sa quête d'emploi, et nous sommes déterminés à offrir cette opportunité à nos concitoyens. Notre territoire rural représente un creuset intéressant dans lequel nous

pouvons agir avec efficacité.

Nos actions se déclineront à travers des ateliers de coaching individuel, des formations collectives, des séances de mentorat et des partenariats avec des entreprises locales, des professionnels.

L'objectif principal de l'association est de renforcer les compétences des jeunes adultes en recherche d'emploi, de les aider à mieux appréhender les défis du marché du travail et de les guider vers une insertion professionnelle réussie. Notre action s'étend également vers les personnes « adultes » qui ont un souhait de reconversion professionnelle, qui s'interrogent sur le parcours professionnel (entreprenariat, VAE...).

Contact : Mme Sandra AZOR

## SCULPTEURS EN GÂTINAIS



### 10 ANS DÉJÀ !

Nous étions 3 à créer cet atelier en 2013 et notre effectif a grandi au fil du temps pour atteindre la bonne moyenne d'une vingtaine d'adhérents.



Les nouveaux adhérents sont aussitôt encadrés par les anciens afin de progresser plus rapidement et de nous présenter de belles œuvres dans un atelier fonctionnel, alloué

par la Commune. Les amoureux du bois que nous sommes s'essayent à la pierre depuis le début de l'année tout « doucement », avant de la « tutoyer » plus concrètement. L'approche étant différente, plus rude, et le contact plus froid. N'hésitez pas à nous rejoindre pour vous adonner à un loisir plaisant dans une ambiance amicale.



**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : M. Christian NACCACHE :**  
**06 19 96 68 84**

**UNE NOUVELLE ACTIVITÉ  
S'INSTALLE DANS NOTRE  
COMMUNE :**

### **ATELIER TERRE DE COULEURS**

Vous avez le goût pour le dessin, la couleur, l'espace, la matière...

Vous souhaitez découvrir de nouvelles techniques :  
peinture, pastel, collage

Explorer, faire des expériences, laisser libre cours à votre  
imagination, traduire vos émotions...

Partager, échanger, vous amuser à créer et progresser...

Vous recherchez un accompagnement individualisé...

Pascale vous guide en fonction de vos attentes et de votre  
progression.



**Cours de Dessin, Peinture,  
Arts plastiques...**

**Nouveau à La  
SELLE SUR LE BIED**

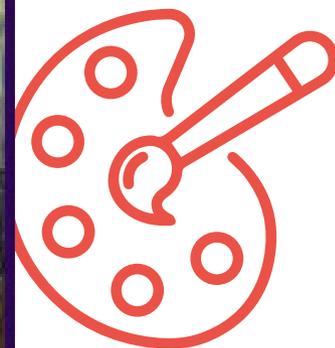
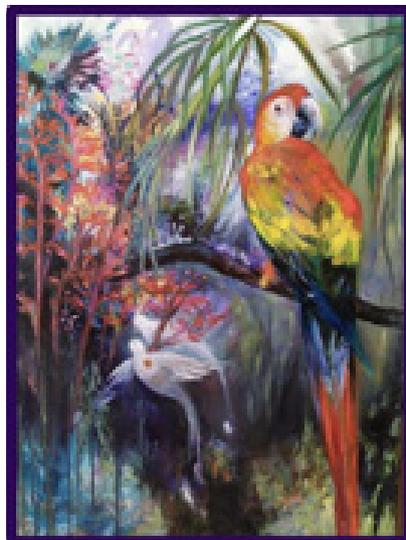
**Pascale MERCIER**  
Artiste Peintre

**Cours Hebdomadaires :  
Tous publics  
Visite d'Atelier sur rendez-vous**

Vous avez le goût pour le dessin, la couleur, l'espace, la matière...  
Vous souhaitez découvrir de nouvelles techniques : peinture, pastel, collage  
Explorer, faire des expériences, laisser libre cours à votre imagination, traduire vos émotions...  
Partager, échanger, vous amusez à créer et progresser ...  
Vous recherchez un accompagnement individualisé...  
Je vous guide en fonction de vos attentes et de votre progression.

**Atelier Terre de couleurs  
Tel : 06.61.14.02.19.**

**Atelier.terredecouleurs@gmail.com  
www.pascalemercier.com  
Selle sur le Bied et Nemours**



## COMMERCANTS

### AGENCE IMMOBILIERE

Nathalie FOUCHER  
02 38 26 00 69

### BOUCHERIE – CHARCUTERIE

Brigitte et Joël DELORME  
02 38 87 30 11

### « AUX DÉLICES DE LA CLÉRY » BOULANGE- RIE PÂTISSERIE

Marie-Laure et Loïc DOUCET  
06 33 32 14 37

### CREATION COIFFURE

Angélique 02 38 87 35 52

### GARAGE RENAULT

Jacqueline et Daniel PASQUIER  
02 38 87 30 69

### RESTAURANT

#### « L'UNI VERRE SELLE »

Michel CARDON et Pierre  
BEZILLE 07 86 68 41 05

### L.M.P.J. TRAITEUR EVÈNEMENTIEL

Pierre BEZILLE 06 81 58 05 70  
lmpjloc@gmail.com

## ARTISANS

### PLOMBERIE CHAUFFAGE

Dominique HUREAU  
02 38 87 33 73

### COUVERTURE CHARPENTE

Didier MONTCEAU  
02 38 92 02 22

### COUVERTURE CHARPENTE

Julien FERRIER / JF Couverture  
Rénovation – Zinguerie – Isolation  
Tél : 06 76 48 33 97

### ELECTRICITE GENERALE

Steve BOISTARD  
06 21 71 80 00  
Steve.boistard@gmail.com

## COIFFURE A DOMICILE

Sophie CHATEAU  
06 28 94 19 43

## MULTI-SERVICES

Laurent JATTEAU  
06 82 87 71 05

## PRESTASCENE

(montage et location  
de scènes)  
Rodolphe CHAILLOUX  
06 24 76 41 57

## SARL RC MULTISERVICES

Rodolphe CHAILLOUX  
06 24 76 41 57

## PEINTURE

Frédéric LEFEVRE / 02 38 87 33 77

## RÉNOVATION HABITAT

Bruno COLANTUONI  
06 74 33 62 60

## TRAVAUX RÉNOVA- TION INTERIEUR

DE CASTRO Stéphane  
06 82 46 72 99

## TRAVAUX PUBLICS

Benoît CAZIER 02 38 87 33 57

## PRODUITS LAITIERS

Maud et Philippe GUENEL  
02 38 87 31 13  
La Hutte - Vente de lait les lundis,  
mercredis, vendredis de 18h15 à  
18h30

## UN JARDIN PRESQUE PARFAIT

Julien GUILLAUME  
contact@unjardinpresqueparfait.  
com 06 60 86 97 22

## EDUCATION CANINE

Sophie MICHEL  
06 59 98 22 17  
Facebook : Sophie Education  
canine / sophieduc@outlook.fr

## CRILIUM EVENTS

DJ Olivier 02 38 26 10 01

## EBÉNISTERIE

M.Yohan GIDOIN / Atelier de YUZ  
Ebénisterie – Dorure et Sculpture  
Tél 06 46 19 87 04  
contact@atelier-de-yuz.fr

## PROFESSIONS LIBÉRALES

### CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

MM. DE SMET/WOLGUST/  
COLLET 02 38 87 33 22

## ENTREPRISES INDUSTRIELLES

### LOUIS LEMOINE

02 38 87 34 50

### BRISSON

02 38 87 30 66

## ARTISTES

### SCULPTEUR SUR VERRE

Natacha MONDON et  
Eric PIERRE 06 73 36 76 77

### POTIER

Francis LELOUP  
02 38 90 91 74

### ORCHESTRE

Patrice BEZILLE  
02 38 87 32 19

## GÎTE RURAL

### LA FERME GÂTINAISE

06 24 93 71 82

### ATELIER TERRE DE COULEURS

06 61 14 02 19 - Atelier.  
terredecouleurs@gmail.com

## MARCHÉ DU SAMEDI MATIN

Place de l'Église :

### FRUITS ET LÉGUMES

Marc GROENEWEG  
Saint-Hilaire-les-Andréis  
06 08 23 13 37

## FROMAGER

« Tout un Fromage »  
06 73 34 25 56

## LES CRÉATEURS – TERRE DE COULEURS

Épicerie fine, maroquinerie, bijoux,  
bougies, peinture...  
Pascale MERCIER ARTIEL  
06 61 14 02 19  
atelier.terredecouleurs  
@gmail.com

## AMBULANT

### PIZZA RÉGAL

Le mercredi de 17h30 à 21h00  
Place de l'Église  
07 71 60 39 43  
06 20 38 18 44

## MARAÎCHERS

### Le Jardin des quatre saisons

19 les Couturiers 06 08 80 89 37

## SANTÉ

### TÉLÉCONSULTATION

www.healphi.com 02 38 92 70 98

### OSTÉOPATHE

Arnaud DAULIER 07 83 91 32 33

### KINESIOLOGUE GESTION DU STRESS

Marie-Christine GAUX  
06 12 29 70 47 - www.mcgaux.com

### DIÉTÉTICIENNE

Marion ROMANO  
Sur rendez-vous 06 37 39 75 75

### SOPHROLOGUE

Lucie ROUSIER-VERCRUYSSSEN  
Sur rendez-vous 07 49 03 16 45

### SOINS NON PROGRAMMES

Communauté Professionnelle  
Territoire de Santé Gâtinais  
Montargois  
Urgence ressentie  
Sur rendez-vous 02 18 12 14 47

### **GÉRARD AUDIRAC, LE LUTHIER REBELLE**

J'aimais les occasions de venir le rencontrer et visiter son atelier de luthier, rue de Bourgogne à La Selle sur le Bied. Les pièces sentaient bon les bois précieux et le Red Cedar, ainsi que cette envoûtante odeur de vernis, contre laquelle il ne se protégeait d'ailleurs pas...

Gérard Audirac s'était installé ici en 1976. Cet autodidacte avait construit lui-même son atelier. Plus de 5000 guitares en sont sorties, réalisées artisanalement dans notre petit village. Leur signature est connue des plus grands guitaristes dans le monde.

Car Gérard n'était pas un luthier comme les autres ! Il a passé sa vie à faire évoluer la guitare classique de la plus belle façon. Il n'était lui-même ni guitariste ni musicien, mais il se disait acousticien, et il élaborait le parcours des ondes sonores et des vibrations à travers l'instrument.

Un jour alors que j'étais venu le voir à son atelier, il me dit : « René, faut que je te montre quelque chose », et il me tendit une guitare qu'il venait de terminer. Je grattais quelques cordes, du plus aigu au plus grave, sans rien y connaître... Je me souviens avoir retourné l'instrument dans tous les sens pour trouver l'ampli et le fil électrique, tant le son était surprenant ! « Cherche pas » me dit-il, « c'est tout simple, j'ai livré une guitare à Paris le mois dernier, le métro était bondé et les gens mettent un temps fou à sortir et entrer à chaque station. Il suffirait d'agrandir les portes ! Le son, c'est pareil, si la porte est trop petite, il ne peut pas sortir ». Je remarquai alors la grande ouverture ovale sur le devant !



C'était le début des réalisations qui allaient bousculer le monde de la guitare classique. Car Gérard Audirac était un luthier rebelle...

Là où la plupart perpétuent la « longue tradition héritée de la nuit des temps, mais qu'est-ce que la tradition ? », selon les termes du grand guitariste Philippe Spinosi, Audirac a répondu à l'espoir d'un « changement d'étage ». Là où nous « étions hélas sur le même palier depuis bientôt un siècle, la guitare Audirac est le ballon d'oxygène tant attendu pour sortir de l'asphyxie mentale et musicale ambiante », toujours selon les termes de Philippe Spinosi, chroniqueur lutherie pour un magazine consacré à la guitare classique.

La réflexion sur l'acoustique et le son a amené Gérard à effacer ensuite l'ouverture sur le devant, créant une guitare sans rosace. Les qualités vibratoires de la table sont alors déroutantes et le son communique avec le monde extérieur par deux grands événements taillés dans les épaules de la caisse, en miroir avant / arrière.

Gérard Audirac n'a jamais déposé de brevet, beaucoup d'artisans ont essayé de reprendre ses idées, mais les tentatives n'ont pas été fructueuses, car ils n'ont « copié que la carrosserie sans avoir connaissance du moteur », comme il aimait ironiser.

Seule la maladie a contraint Gérard à arrêter son activité. Il s'est éteint le 25 août dernier, dans la maison de retraite médicalisée d'Aunay sur Odon, dans le Calvados.

Durant son séjour, il a pris le temps de rédiger son autobiographie : « Rebel rebel, petite histoire d'une pratique originale de la lutherie », dans laquelle il dévoile tous ses secrets. Ce livre exceptionnel est disponible aux éditions Scripta.

Audirac est une grande signature, présente dans le monde de la guitare classique, tout autour du globe... c'était à La Selle sur le Bied !

René AUTELLET

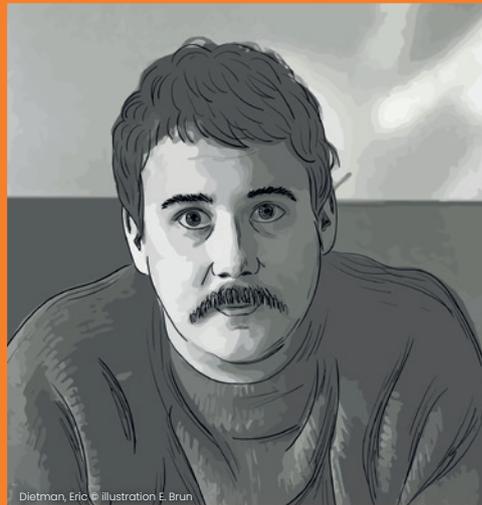
LA SELLE-SUR-LE-BIED

LA ROUTE DES  
**ILLUSTRES**  
DU LOIRET

ERIK  
DIETMAN

1937 - 2002

Sculpteur d'origine suédoise,  
incontournable de l'art  
du XX<sup>e</sup> siècle



Dietman, Erik © illustration E. Brun

Dans le cadre d'une valorisation de notre patrimoine, le Département du Loiret met en avant M Erik Dietman, un sculpteur, peintre renommé

M<sup>me</sup> PAPILLON-DIETMAN a accepté de mettre à la disposition de notre Commune une œuvre de son mari, qui sera installée sur la Place Ile de France.



LA ROUTE DES ILLUSTRÉS DU LOIRET

Artiste pluridisciplinaire, son œuvre intègre sculpture, peinture, dessin, écriture et même vidéo. Dès son jeune âge, **Erik Dietman** s'intéresse aux arts ; il peint beaucoup et en 1951 il intègre une formation en orfèvrerie. En 1959, il quitte sa Suède natale pour la France et s'établit dans la capitale. En se gardant de rejoindre un mouvement en particulier, il fréquente les artistes du Nouveau Réalisme et du groupe Fluxus, parmi lesquels Robert Filliou et Daniel Spoerri. Ils influencent son œuvre, qui puise également beaucoup dans la littérature européenne notamment dans l'œuvre de Joyce, et dans l'art de Duchamp.

Il entreprend de nombreux voyages qui l'emmènent aux quatre coins de l'Europe. Il expose à Paris, Stockholm ou encore Amsterdam. Dès 1959, Dietman réalise des peintures les yeux bandés, et des collages et assemblages utilisant des matériaux hétéroclites. En 1963, ses premiers objets couverts de sparadraps, *les Objets pensés*, *Objets pensés*, suscitent un grand intérêt. En 1964, il réalise sa première exposition personnelle dans la Galerie Sperone à Turin. Dans les années 1980, il renoue avec la sculpture de bronze, de verre, de pierre, et de marbre. Les pièces de moyennes dimensions, une fois réunies, constituent des installations aux allures monumentales ! Dans le cadre d'une commande publique pour le lycée viticole de Château Dillon à Blanquefort en 1987, il développe une série de vingt-et-un nez en divers matériaux, qui surplombent les fûts de chêne, appelés *Les Gardiens des fûts*. Le Grand Prix national de la sculpture lui est décerné par le ministère de la Culture en France en 1989.

En 1992, il réalise *L'Ami de personne*, sculpture publique pour le Jardin des Tuileries à Paris, installée en 1999. Cette sculpture en bronze représente un personnage géant, monstrueux, qui semble tendre la main vers une petite chaise, invitant à s'y asseoir. Dietman acquiert Le Moulin Boyard à **La Selle-sur-le-Bied** en 1985 et y produit des œuvres majeures jusqu'à son décès en 2002. On peut encore voir dans le jardin quelques étonnantes sculptures de l'artiste. Aujourd'hui, son art s'impose naturellement comme l'une des contributions les plus originales de la sculpture du XX<sup>e</sup> siècle.

TOURISMELOIRET.COM



TOURISME  
**LOIRET**

Loiret  
votre Département

En partenariat  
avec :



Avec le  
mécénat du :





## PLANNING 2024

### Janvier

**Vendredi 12**  
Assemblée  
Générale, UNRPA

**Samedi 13**  
Vœux du Maire  
Municipalité

**Dimanche 14**  
Galette des Rois  
Comité des Fêtes

**Samedi 20**  
Assemblée  
Générale  
Comité des Fêtes

**Samedi 27**  
Assemblée Génér-  
ale, La Marelle

### Février

**Samedi 17 et  
dimanche 18**  
Loto, La Marelle

### Mars

**Dimanche 10**  
Carnaval  
APE Nos enfants,  
La Marelle,  
Comité des Fêtes

**Dimanche 17**  
Repas des anciens  
Municipalité

**Dimanche 24**  
Bourse aux jouets  
Comité des Fêtes

### Mai

**Dimanche 5**  
Exposition  
Sculpteurs  
du Gâtinais  
Foire de Printemps  
Comité des Fêtes

**Mercredi 8**  
Commémoration  
Nationale  
Municipalité

### Juin

**Samedi 1**  
Concours Pétanque,  
Fête des voisins  
Comité des Fêtes

**Vendredi 7 au  
Dimanche 9**  
Gala de Danse  
Bied Animation  
Loisirs

**Mardi 11**  
Chorale des enfants  
Ecoles, à confirmer

**Dimanche 16 Juin**  
Tournoi Foot  
Bal Foot

**Vendredi 21**  
Fête de la Musique  
Comité des Fêtes

**Samedi 22 et  
Dimanche 23**  
Spectacle des  
enfants de l'école

et Kermesse  
APE Nos Enfants

### Juillet

**Dimanche 14**  
Fête Nationale  
Municipalité  
Retraite aux flam-  
beaux à 22h00, Bal  
Comité des Fêtes  
Feu d'artifices à  
22h30  
Comité des Fêtes,  
Municipalité

### Août

**Dimanche 11**  
Brocante  
Comité des Fêtes

### Septembre

**Dimanche 8**  
Méchoui  
UNC

**Samedi 28**  
Concours Pétanque  
Comité des Fêtes

**Samedi 28**  
Assemblée  
Générale,  
Sculpteurs  
du Gâtinais

### Octobre

**Vendredi 4**  
Réunion AG  
APE Nos Enfants

**Dimanche 6**  
Randonnée  
Comité des Fêtes

**Jedi 17**  
Repas des  
Bénévoles  
Truite Selloise

### Novembre

**Vendredi 1er**  
Bal des Petits  
Fantômes  
La Marelle

**Dimanche 3**  
Vide ta Chambre  
La Marelle

**Samedi 9,  
Dimanche 10,  
Lundi 11,  
Samedi 16,  
Dimanche 17**  
Histoire du Gâtinais  
Exposition

**Lundi 11**  
Commémoration  
Armistice  
Municipalité

**Vendredi 22**  
Soirée à thème  
APE Nos Enfants

**Dimanche 24**  
Bourse aux jouets  
APE Nos Enfants

### Décembre

**Samedi 7**  
Marché de Noël  
Comité des Fêtes

**Samedi 14**  
Noël des Enfants  
Comité des Fêtes



### MAIRIE

18 rue du Limousin  
45210 La Selle-sur-le-Bied  
Tél. : 02 38 87 30 02  
Fax : 02 38 87 32 65  
mairie-la-selle-sur-le-bied  
@wanadoo.fr

[www.lasellesurlebied.fr](http://www.lasellesurlebied.fr)

Horaires d'ouverture  
de la Mairie :  
lundi, mardi, jeudi, vendredi et  
samedi matin de 9h à 12h  
mardi et jeudi de 14h à 18h30.

